UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Attitudes des femmes burundaises pendant les éléctions communales et collinaires de 2005 : Cas de la commune Gisozi

Nsabimana, Gislaine; Sous la direction du : Professeur Elias Sentamba

2011
UB, Faculté des lettres et sciences humaines
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1380

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT D'HISTOIRE

ATTITUDES DES FEMMES BURUNDAISES PENDANT LES ELECTIONS COMMUNALES ET COLLINAIRES DE 2005 : CAS DE LA COMMUNE GISOZI

Par

Gislaine NSABIMANA

Sous la direction du :

Professeur Elias SENTAMBA

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de licencié en histoire
Option: Science politique

Bujumbura, mai 2011

DEDICACE

A Notre regretté père.

A notre chère mère.

A nos regrettées sœurs.

A notre cher époux.

A nos chers enfants Holly- Béthel IGABANEZA et Théry- Olinka NIYONGABO

A nos chers frères et sœurs.

A toutes les personnes qui nous sont chères.

REMERCIEMENTS

Le présent travail n'aurait pas pu aboutir sans le concours de certaines personnes auxquelles nous tenons à exprimer notre profonde gratitude.

Nous pensons en premier lieu au professeur Elias SENTAMBA pour avoir accepté de diriger ce travail avec patience et compréhension. Sa disponibilité, ses conseils et sa rigueur scientifique nous ont permis d'obtenir le présent résultat. Qu'il soit rassuré de nos sentiments de reconnaissance.

Nos sentiments de gratitude vont aussi à tous ceux qui ont œuvré pour notre formation tant humaine que scientifique, du primaire au supérieur et plus particulièrement ceux du Département d'Histoire à l'Université du Burundi.

Nos vifs remerciements vont également au défunt Simon BIZEZWA et à la famille Gilbert BIZIMUNGU.

Nous exprimons enfin notre entière reconnaissance aux parents et amis qui, de près ou de loin, ont contribué d'une manière ou d'une autre au présent succès.

A tous, nous disons merci.

Gislaine NSABIMANA

Liste des Abréviations

- A.C.A : Au Cœur de l'Afrique
- Art : Article
- A/S : Année Scolaire
- ASSEGI : Association des Etudiants de Gisozi
- B.O.B : Bulletin Officiel du Burundi
- B.P.S : Bureau Provincial de la Santé
- C.E.C.I : Commission Electorale Communale Indépendante
- C.E.N.I : Commission Electorale Nationale Indépendante
- C.N.R.S : Centre National de Recherche Scientifique
- COSOME : Coalition de la Société Civile pour le Monitoring des Elections
- C.U.R.D.E.S : Centre Universitaire de Rechercher pour le Développement Economique et Social
- D-L : Décret-Loi
- D.P.A.E : Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage
- D.P.E : Direction Provinciale de l'Enseignement
- F.A.O : Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture
- F.L.S.H : Faculté des Lettres et Sciences Humaines
- FRODEBU : Front pour la Démocratie au Burundi
- ISABU : Institut des Sciences Agronomiques du Burundi
- ITABU : Institut Technique Agronomique du Burundi
- L : Loi
- L.G.D.J : Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence
- MRC : Mouvement de Rassemblement pour la Réhabilitation du Citoyen
- ONUB : Opération des Nations Unies au Burundi
- P.A.M : Programme Alimentaire Mondial
- P.N.U.D : Programme des Nations Unies pour le Développement
- PRASAB : Projet de Réhabilitation Agricole et de Gestion Durable des Terres
- P.U.F : Presses Universitaires de France

- U.I.P : Union Inter Parlementaire
- UPRONA : Union pour le Progrès National

TABLE DES MATIERES

Pages

0. **Introduction Générale** ----------1
1. Motivation ----------3
2. Délimitation ----------3
3. Sources utilisées et problèmes rencontrés ----------4
4. Articulation du sujet ----------5

CHAPITRE I : LES GENERALITES ----------6

I.1. Elucidation des concepts ----------6
I.1.1. La participation politique ----------6
I.1.2. La socialisation politique ----------8
I.1.3. La culture politique ----------11
I.1.4. Attitudes et comportements politiques ----------14
I.1.4.1 Notion d'attitude politique ----------14
I.1.4.2. Notion de comportement politique ----------15
I.2. Situation de la femme burundaise dans les différents domaines ----------16
I.2.1. Le domaine juridique ----------16
I.2.2. Le domaine économique ----------18
I.2.2.1. La femme rurale----------18
I.2.2.2. La femme urbaine ----------20
I.2.3. La scolarisation de la femme burundaise ----------20
I.2.3.1. Les obstacles à la scolarisation des filles ----------21
I.2.3.2. L'alphabétisation des femmes adultes ----------22
I.3. La femme burundaise face à la politique ----------22
I.3.1. Le comportement de la femme burundaise dans la vie politique ----------23
I.3.2. Le statut politique de la femme burundaise ----------24

CHAPITRE II : LA PRESENTATION DE LA COMMUNE GISOZI ----------25

II.1. La situation géographique ----------25
II.1.1. Localisation de la commune Gisozi ----------25
II.1.2. Les caractéristiques géographiques et climatiques ----------26
II.2. Le cadre démographique ----------26
II.2.1. L'effectif et la densité de la population ----------26
II.2.2. La composition de la population par tranche d'âge et par sexe ----------27
II.2.3. Les mouvements migratoires ----------28

a. Immigration ----------28
b. Emmigration ----------28

II.3. L'évolution socio-économique de la commune Gisozi ----------29
II.3.1. Les activités économiques ----------29
II.3.1.1. L'agriculture ----------29
II.3.1.2. L'élevage ----------30
II.3.1.3. L'artisanat ----------30
II.3.1.4. Les échanges ----------31
II.3.2. Les moyens financiers ----------31

a. Les taxes d'emplacement sur les marchés ----------31
b. L'impôt sur le gros bétail ----------32
c. Les autres taxes ----------32
d. La part des ONG ----------32

II.3.3. Les infrastructures sociales ----------33

a. Les infrastructures scolaires ----------33
b. Les infrastructures sanitaires ----------35
c. Les confessions religieuses ----------37
d. Les infrastructures juridiques ----------38
e. Infrastructures et équipements ----------38

II.4. Evolution politico-administrative de la commune Gisozi ----------39
II.5. La perception de l'égalité genre par les habitats de la commune Gisozi --------41
II.6. Les partis politiques en lice en commune Gisozi ----------45

II.6.1. Comportement des partis politiques sur terrain ----------45
II .6.2. De la présentation des programmes politiques au dénigrement mutuel des propagandistes ----------45
a. Sur le plan politique ----------46
b. Dans le domaine économique ----------46
c. Dans le domaine social ----------47
d. Dans le domaine culturel ----------47
e. Sur le plan des relations internationales ----------48

II.6.3. Les femmes de la commune Gisozi dans les partis politiques ----------48

CHAPITRE III : EVALUATION DE LA PARTICIPATION POLITIQUE DE LA FEMME AUX ELECTIONS COMMUNALES ET COLLINAIRES A GISOZI ----------50

III. 1. L'analyse de la campagne électorale ----------50
III.1.1. Les thèmes de la campagne électorale ----------51
III.1.2. La campagne électorale : activité difficile pour les femmes ----------53
III.1.3. La perturbation des activités quotidiennes aux profits de la campagne électorale des communales ----------54
III.1.3.1. Utilisation des biens de l'Etat ----------55
III 1.3.2. L'arrêt des activités aux profits de la campagne électorale ----------56
III.1.3.3. Le comportement des différents intervenants lors de la campagne électorale des communales ----------58

a. Le comportement des partis politiques ----------58
b. Le comportement des électeurs ----------58
c. Le comportement de l'administration ----------60

III.2. Les élections communales de 2005 ----------60
III.2.1. Les femmes de Gisozi dans les élections communales ----------60
III.2.2.Les opérations électorales des communales en commune Gisozi----------64
III.3.Les élections collinaires en commune Gisozi----------65
III.3.1.La campagne des élections collinaires----------66
III.3.2.Comportement des intervenants----------68
III.3.2.1.Comportement de la CENI ----------68
III.3.2.2. Comportement des électeurs ----------69
III.3.2. 3. Comportement des candidats conseillers de colline ----------69
III.3.3. Les femmes de la commune Gisozi dans les élections collinaires ----------70
III.3.3.1. Les opérations de vote des élections collinaires en commune Gisozi -------73
III.3.4. Participation post-électorale des femmes de la commune Gisozi dans les différents organes élus ----------73
III.4.1. Les femmes de la commune Gisozi dans le conseil communal ----------74
III.4.2. Les femmes de la commune Gisozi dans le conseil collinaire ----------74

CONCLUSION GENERALE ----------76
BIBLIOGRAPHIE ----------78

0. INTRODUCTION GENERALE

Depuis les temps les plus reculés, la femme a été sous-estimée jusqu'à être considérée comme une créature naturellement faible qui a toujours besoin du bras puissant de l'homme pour assurer sa protection. De cette déconsidération, la femme perd énormément des droits parce qu'il est difficile voire impossible de confier des activités à un incapable au moment où il y a des hommes qui sont considérés comme des êtres naturellement puissants, capables de tout.

Nous savons que l'égalité est la pierre angulaire de toute société qui aspire à la justice, à la démocratie et à la réalisation des droits de l'homme. Néanmoins, presque dans toutes les sociétés et dans tous les domaines d'activité, les femmes sont victimes d'inégalités de fait et de droit. Cette situation est à la fois causée et aggravée par la discrimination fondée sur le sexe. Cette discrimination à l'égard des femmes est perpétuée par la survivance des stéréotypes, des pratiques et convictions culturelles, religieuses et traditionnelles qui portent préjudice aux femmes.

Cette discrimination existe au moment où le droit des femmes de participer aux partis politiques et organes de prise de décision est parmi les droits fondamentaux de la femme. C'est à travers les partis politiques que la femme peut dépasser les préjugés lui collées par la société pour changer les mentalités.

Lors de la création des partis politiques au Burundi, les femmes étaient là. Elles représentaient plus de la moitié de la population burundaise. Mais, elles sont restées moins représentatives dans les partis politiques et partant dans les organes de prise de décision. Un observateur avisé doit s'interroger sur cette situation.

Pour les uns, la tradition burundaise a toujours considéré la femme comme un être inférieur en perpétuel état de tutelle comme l'explique NSAVYUMUGANWA :

> « *Dans la société traditionnelle du Burundi existait un processus d'aliénation infligé aux personnes de sexe féminin qui aboutissait à leur faire croire à leur infériorité à l'égard de l'autre* »[1].

[1] NSAVYUMUGANWA(E.), Situation juridique de la femme en droit coutumier ancien, mémoire, UB, 1973, p.26.

Pour d'autres, l'éducation donnée à la jeune fille dès son jeune âge en est responsable :

> « *Toutes les femmes sont élevées dès leur tout jeune âge dans la conviction que le caractère idéal pour une femme est exactement à l'opposé de celui de l'homme : on leur apprend à renoncer à leur volonté responsable pour se soumettre à la volonté d'autrui* »[2].

Pour d'autres enfin, leur dépendance économique et financière vis-à-vis de leurs maris en est la cause :

> « *S'il y a un mot de vrai dans l'histoire, les femmes ont été de tout temps et sont encore, sur presque toute la surface du globe, d'humbles compagnes, des jouets, des captives, des servantes, des bêtes de somme. Sauf dans quelques sociétés heureuses et très civilisées, elles sont littéralement réduites à l'état d'esclave par les hommes* »[3].

L'objectif de notre travail n'est pas de nous positionner dans le débat encore moins de condamner les uns pour donner raison aux autres. C'est plutôt de faire une analyse critique de la situation de la femme dans les partis politiques et les organes de prise de décision. Il s'agit précisément de montrer leurs attitudes face aux partis politiques si nous savons que ces derniers restent la voie privilégiée pour accéder au pouvoir politique. Il est question aussi de déterminer les principaux obstacles à la participation politique des femmes en partant des questions suivantes :

- L'absence des femmes sur la scène publique est-elle liée à la tradition ?
- Comment la femme est-elle perçue au cours de la campagne électorale ?
- Quels sont les obstacles qui entravent la participation des femmes aux affaires politiques ? Est-ce les travaux ménagers ?
- Comment les hommes et les femmes se représentent-ils l'égalité de genre ?

[2] MILL(J-S.) , L'asservissement de femme, Paris, Payot, 1975, p.75.
[3] MILL(J.-S.), op.cit, p.25.

1. Motivation

Deux raisons principales ont motivé le choix de notre objet de recherche. La première est d'ordre personnel parce que nous sommes femme, épouse et mère. En effet, nos idées épousent celles de KIERKEGAARD :

> « *La femme sera longtemps pour moi un thème inépuisable de méditation, une source intarissable d'observation. L'homme qui ne ressent pas le besoin de cette étude a beau être dans le monde ce dont il prévaut, il est une chose qu'il n'est pas un esthéticien. En ce caractère magnifique et divin, l'esthétique ne s'occupe que de la seule beauté, des belles lettres et du bon sexe* »[4].

La seconde est d'ordre scientifique. Comme tout chercheur avisé, il est question de retracer le chemin parcouru par la femme à laquelle sont reconnus non seulement le droit d'égalité avec l'homme mais aussi le devoir de participer comme ce dernier à la gestion du pays.

2. Délimitation

La délimitation d'un événement tient compte de l'importance attribuée à ce dernier. Pour ce qui est de notre objet de recherche « ***Attitudes des femmes burundaises pendant les élections communales et collinaires de 2005 : cas de la commune Gisozi*** », nous allons nous intéresser essentiellement à l'année 2005, année au cours de laquelle se sont déroulées lesdites élections. Mais cette délimitation dans le temps est à nuancer car lesdites élections furent le résultat de nombreux événements qui se sont déroulés avant 2005. Quant à la délimitation spatiale, nous allons nous limiter uniquement à la commune Gisozi faute de moyens pour couvrir tout le pays d'une part et par la simple raison que nous en sommes originaire d'autre part.

[4] KIERKEGAARD (A.), L'Existence, Paris, P.U.F., 1972, p.223.

3. Sources utilisées et problèmes rencontrés

Pour mieux mener à bon port notre travail et lui doter d'une certaine scientificité, nous avons consulté des documents écrits mais aussi nous avons mené des enquêtes sur terrain.

Concernant les documents écrits, c'est d'abord les ouvrages généraux qui nous ont permis de définir certains concepts utiles à la compréhension de notre problématique. Nous avons également consulté les archives nationales, des revues et des articles. La Constitution de la République du Burundi du 18 mars 2005 et le Code électoral de 2005 ont été mis à profit.

Les travaux de recherche de nos prédécesseurs ont été aussi d'autant plus exploités qu'ils donnent des perspectives et des points de vue divers et variés.

Quant aux sources orales, nous avons mené des enquêtes sur terrain. Nous avons interrogé les hommes et les femmes pour mieux connaître les attitudes des uns envers les autres concernant ces élections de 2005.

La réalisation de ce travail a souffert d'un manque d'informations impartiales de la part de certaines sources consultées. Les émotions ont caractérisé certains témoignages oraux. Notre travail aurait été plus outillé si certaines personnes n'avaient pas refusé de répondre à nos questions au cours de nos investigations. A part cela, les documents sur ces dernières élections n'étaient pas encore été disponibles, ce qui a retardé l'élaboration de ce travail. Le grand obstacle rencontré est l'inaccessibilité des documents de certains partis politiques. Toutefois, nous estimons que ce travail est suffisamment complet.

4. Articulation du sujet

Notre travail s'intitule : « ***Attitudes des femmes burundaises pendant les élections communales et collinaires de 2005 : cas de la commune Gisozi*** » et s'étend sur trois chapitres.

Le premier chapitre comprend deux parties, la première est consacrée à la définition des concepts clefs tandis que la deuxième présente la situation de la femme burundaise dans les différents domaines.

Le second chapitre présente notre milieu d'étude tout en analysant la contribution de la femme dans l'évolution social, économique et politico-administrative de la commune Gisozi. Ce chapitre est clôturé par les différentes représentations qu'ont les habitants de notre milieu d'étude sur la notion d'égalité-genre et partis politiques.

Le troisième et le dernier chapitre est consacré à l'évaluation de la participation politique de la femme aux élections communales et collinaires. Dans ce chapitre, il sera question de montrer comment les femmes de la commune Gisozi ont participé à ces différentes élections et sera clôturé par une évaluation de la participation post-électorale des femmes de la commune Gisozi dans les différents organes élus.

Enfin une conclusion générale clôturera notre travail.

CHAPITRE I. LES GENERALITES

Dans ce premier chapitre, nous commencerons par la définition de certaines notions qui cadrent avec notre objet de recherche. Il s'agit entre autres de la participation politique, de la socialisation politique, de la culture politique et des attitudes et comportements politiques. Par la suite nous brosserons le tableau de la situation de la femme burundaise dans les différents domaines.

I.1. Elucidation des concepts

I.1.1. La participation politique

La notion de « participation politique » est complexe et en appelle à une précision de sens. Ainsi, MABILEAU nous apprend que tout homme appartient à la société politique mais que cela ne signifie pas qu'il participe à la vie politique. La participation politique est alors définie selon lui comme « *l'ensemble des actes qui marquent l'intervention du citoyen dans le fonctionnement politique de l'Etat* »[5]. Dans ce même ordre d'idée, GAXIE définit la notion de participation politique comme « *un leurre idéologique qui cache la coupure entre les activités de masse, propres aux dominés, et les activités spécialisées propres aux dominants* »[6].

Ces définitions renseignent sur les réalités pratiques de la vie politique. En effet, à partir du moment où certains agents sont spécialisés dans la lutte pour la conquête et l'exercice du pouvoir politique, les autres deviennent de simples spectateurs d'une compétition dont ils se retrouvent objectivement exclus. Dans ces conditions la participation politique peut être définie comme « *l'ensemble des activités individuellement ou collectivement susceptibles de donner aux gouvernés une influence sur le fonctionnement du système politique* »[7].

Dans les régimes démocratiques où cette norme est érigée en valeur fondamentale, la participation politique est associée au concept de citoyenneté.

[5] MABILLEAU (A.), Introduction à la sociologie politique.T3, éd. du Centre Universitaire de Polycopiage, Bordeaux, 1963, p.27.
[6] GAXIE(D), La démocratie représentative, Paris, Montchrestien, 1993, p.160.
[7] BRAUD (P.), La sociologie politique, 6ème éd. Paris, L.G.D.J, 2002, p.345.

Toutefois, le contenu de la participation semble être vague. En effet, les attitudes politiques qui en sont les soubassements peuvent être étudiées sous l'angle de son orientation ou sous celui de l'intensité du comportement. C'est ce point de vue qui est privilégié par MEMMI quand il est écrit que «*la participation politique est une activité opérée par les citoyens privés et qui vise à influencer sur la formation des décisions gouvernementales* »[8]. On remarque à ce niveau que l'individu qui influe sur l'organisation provient de l'extérieur du groupe. Donc, la participation politique requiert l'engagement et la volonté du citoyen qui se mobilise ou qui est mobilisé pour l'action politique. Dans ce cens, la participation désignera « *les activités volontaires par lesquelles les membres d'une société prennent part à la sélection des dirigeants directement ou indirectement et à la formulation de la politique publique* »[9].

A travers ces définitions, on constate que la part de l'individu est déterminante en matière de participation politique. C'est lui-même en effet qui se résout, vise à travers son action, à influencer le gouvernement dans tel ou tel autre sens lors de la prise des décisions touchant l'intérêt du citoyen en question.

Malgré toutes ces précisions qui sont données au sujet de la participation politique, quelques ambiguïtés subsistent quant aux manières de l'approcher. En effet, certains auteurs reconnaissent la participation qui rentre dans le sillage du pouvoir. D'autres ne misent pas sur la légalité ou l'illégalité des actes et y incluent des actes de violence, émeutes voire des assassinats. La science politique se place du côté de ces derniers auteurs et appréhende la participation sans exclure les grèves et les manifestations. C'est dans cette perspective que WEINER apporte ces précisions, « *J'utilise le concept de participation politique pour me référer à toute action volontaire réussie ou non organisée ou non épisodique ou continue, employant des moyens légitimes ou illégitimes visant l'influence ou le choix des politiques, l'administration des affaires publiques ou le choix des leaders politiques à tout niveau du gouvernement local ou national* »[10].

[8] MEMMI(D.), « L'engagement politique » in GAXIE (D.), op.cit., dir. 1985, p.130.
[9] LANCELOT(A.), « Mobilisation électorale » in GAXIER(D.), op.cit., dir.1985, p.120.
[10] WEINER(M.), « Political participation » in GRAWITZ(M.) et LECA(J.), op.cit, p.164.

En définitive, on peut dire que participer c'est prendre part au jeu tel qu'il est institutionnalisé ou en cherchant à l'institutionnaliser autrement. Quant à la participation politique, c'est prendre part à une activité politique ou dotée d'une signification politique. La participation politique, de quelque manière qu'on la mesure, suppose que les individus soient incités à concevoir les activités politiques comme nécessaires au bon fonctionnement de la vie sociale, comme légitimes et comme susceptibles d'avoir des incidences sur leur sort et sur celui des groupes auxquels ils s'identifient.

Cette incitation peut venir de leur éducation, de l'action de groupement et d'association à laquelle contribuent la famille, l'école, les relations de travail et l'expérience quotidienne. Comme on le remarque le champ de la participation politique s'avère vaste.

I.1 .2. La socialisation politique

La vie en société implique un processus d'apprentissage et d'intériorisation de normes. Selon BRAUD, « *la socialisation politique est le processus d'inculcation des croyances et de représentations relatives au pouvoir (dimension verticale) et aux groupes d'appartenance (dimension horizontale).* »[11]. Il n'y a pas en effet de société politique viable sans intériorisation d'un minimum de convictions communes concernant la nécessité des allégeances à la communauté et la légitimité du gouvernement qui la régit. Peu importe que les convictions soient fondées ou non en raison, il suffit qu'elles apportent l'adhésion.

Tout au long de sa vie, l'individu apprend et intériorise les éléments socioculturels de son milieu et les intègre à sa personnalité. Ainsi, le processus de socialisation est un apprentissage culturel à travers lequel a lieu la formation de la personnalité socioculturelle.

[11] BRAUD(P.), op.cit., p.233

De même, la personnalité sociale est un ensemble structurel de relations entre les rôles sociaux que chaque individu a appris pendant le processus de socialisation. La socialisation est donc un processus à travers lequel l'individu incorpore progressivement les traits généraux caractéristiques de la culture de son groupe d'origine qui définit son appartenance sociale de base.

Selon PERCHERON, la notion de **socialisation** dans sa conception globale désigne « *les mécanismes et les processus de formation et de transformation des systèmes individuels, de représentations, d'opinions et d'attitudes politiques.* »[12]. La notion de socialisation politique est conçue ici comme le processus par lequel les cultures politiques sont créées, maintenues ou changées. En d'autres termes, la socialisation renvoie à l'apprentissage, inculcation aux individus des valeurs, des croyances, attitudes et orientations leur permettant de tenir leur rôle politique.

A son tour, SCHWARTZENBERG définit **la socialisation politique** comme : « *un processus par lequel les normes sociales sont assimilées, intériorisées ; la socialisation est donc un processus d'acquisition des connaissances, des croyances des sentiments, bref des manières d'être de penser, de sentir propres à la société où l'on est appelé à vivre, d'intégration de cette culture à sa personnalité psychique et donc d'adaptation à son environnement social* »[13].

Enfin de compte, la socialisation est le processus par lequel sont inculqués à l'enfant les rôles qu'il doit jouer dans la société. Ce processus agit à travers les principaux agents de socialisation telles les familles, les écoles et les communautés.

Dans beaucoup de pays d'Afrique y compris le Burundi, les rôles assignés aux hommes et aux femmes sont spécifiques et différents. La famille en tant qu'instance de socialisation assigne différents statuts et rôles aux filles et aux garçons. Cette différenciation commence dès le jeune âge.

[12] PERCHERON (A.), « La sociologie politique » in GRAWITZ (M.) et LECA(J.), op.cit., p.165.
[13] SCHWARTZZENBERGCR(R-G.), Sociologie politique, 4ème éd. Edition Montchrestien, élément de science politique, Paris, 1988, p.113.

En effet selon la tradition, il y avait une éducation propre aux filles qui était pratiquement différente de celle des garçons. Les mères avaient le devoir d'initier leurs filles aux travaux ménagers et à tout ce qui est en rapport avec les travaux de l'intérieur du foyer. C'est ce qui explique la désignation de la fille à partir d'un certain âge sous le terme de « **Umuzezwanzu** » pour dire que l'on peut lui confier la gestion de la maison et tous les travaux qui doivent s'y accomplir.

Pour ce qui est des garçons, leur éducation revenait aux pères. Ils leur habituaient aux travaux qui se passent généralement à l'extérieur dès leur prime jeunesse. Ainsi, la répercution de cette éducation a fait place à pas mal de discriminations sociales qui empêchent les femmes de jouir pleinement de leurs droits de citoyen.

Selon l'approche culturaliste, la culture est extérieure à l'individu et elle doit être progressivement intériorisée au cours de son existence jusqu'à devenir partie intégrante de sa personnalité à l'âge adulte. L'enfant assimile précocement et de manière inconsciente des modèles de comportements qui influencent ses conduits futures. La théorie culturaliste privilégie donc les expériences de la petite enfance et les disciplines de base imposées par la culture du groupe d'origine.

L'étude de MEAD aboutit au constat que *« le conditionnement social serait à l'origine des caractéristiques que l'on avait jusque-là attribuées à la nature biologique de chaque sexe, et il existe donc un sexe social distinct du sexe biologique »*[14].

Pour MEAD, il n'existe donc pas de nature humaine, mais plutôt de nature sociale. Ainsi, c'est la société qui joue un grand rôle dans l'attribution de comportement à adopter des individus dès leur naissance, selon qu'ils sont de sexe masculin ou féminin. La culture dans laquelle un individu est né produit sa personnalité, les institutions conditionnent l'individu et créent un certain type de personnalité.

[14] MEAD (M.), Mœurs et sexualité en Océanie, Paris, Presse de Bernard Neyralles imprimerie Lescaret, 1982, p.28.

Enfin de compte, tous ces auteurs tournent autour d'une même idée : la culture est extérieure à l'individu, personne ne naît avec tel ou tel comportement. La culture de la société où l'individu est né est acquise grâce au processus de socialisation.

I.1.3. La culture politique

La culture politique est aussi imposée comme produit de la socialisation politique. L'histoire du concept de culture montre que son étude a donné lieu à la recherche des conditions d'intégration d'une collectivité ainsi que des caractéristiques qui la distinguent d'autres collectivités.

C'est ce qui ressort de la définition proposée par BRAUD où la culture politique est constituée d' « *un ensemble de connaissances et de croyances permettant aux individus de donner sens à l'expérience routinière de leurs rapports au pouvoir qui les gouverne et aux groupes qui leur servent de références identitaires* ».[15] Ainsi, les normes, les valeurs, les croyances et les coutumes ont été considérées comme les principaux éléments qui forment une culture et qui remplissent la condition de socialisation. De même, dans ce contexte, la culture est conçue comme un ensemble de conceptions et de pratiques intériorisées par chaque individu et qui sont reproduites dans leur ensemble d'une génération à l'autre.

Pour LAGROYE, la culture politique désigne « *autant de croyances et des valeurs partagées concernant la vie en société et le rôle des activités politiques dans le maintien et l'orientation de la cohésion sociale que les attitudes fondamentales permettant l'ajustement mutuel des comportements ou l'acceptation d'actes autoritaires tendant à imposer cet ajustement.* »[16].

Enfin de compte, on peut dire que la culture politique désigne un fond commun de croyances, d'attitudes, et même de sentiments partagés par les membres d'une société politique.

[15] BRAUD(P.), op.cit., p.240
[16] LAGROYE(J.), Sociologie politique, Paris, PFNSP, 1991, p.361

Pour SCHEMEIL, « *la socialisation et l'acculturation inculquent aux acteurs les mécanismes qui régissent leurs conduites : l'action individuelle ou collective, s'inscrit dans un cadre culturel acquis dont les codes, les valeurs, les normes définissent le champ du possible et l'espace de signification* »[17].

Il résulte de ces observations que la culture politique est tout ce qui fait la spécificité d'une société tant au niveau des valeurs, des croyances, des normes, des attitudes qu'au niveau des comportements qui sont supposés être partagés par tous ses membres. Dans ce sens, la culture est pour ALMOND et VERBA « *un ensemble de savoirs, de perceptions, d'évolutions, d'attitudes et de dispositions qui permettent aux citoyens d'ordonner et d'interpréter les institutions et processus politique ainsi que leurs propres relations avec ces institutions et processus* »[18].

La culture stimule la construction d'un lien social, sans doute plus imaginaire que réel, en suggérant l'importance d'un passé commun en faisant partager des valeurs communes, en proposant le cas échéant des tâches collectives à accomplir ensemble. Ainsi, chaque membre du groupe est invité à se situer dans l'espace complexe du politique en mobilisant un minimum de repères, conscients ou non, pour le guider dans sa trajectoire sociale et dans ses comportements de citoyens.

Les deux auteurs distinguent aussi trois grands types de culture politique : *la culture paroissiale, la culture de sujétion et la culture de participation.*[19]

Dans la culture paroissiale, les individus sont peu sensibles au système politique global à l'ensemble national. Ils ignorent l'Etat-nation et se tournent surtout vers un sous-système politique plus limité (village, clan, tribu). Ce trait marque beaucoup de nouveaux Etats qui rassemblent des collectivités hétérogènes.

Dans la culture de sujétion, on connaît l'existence du système politique, on en a conscience, mais on reste passif à son égard. On le ressent comme extérieur et supérieur.

[17] SCHEMEIL(Y.), « Les cultures politiques », in GRAWTZ(M.) et LECA(J.), op.cit., p.244.
[18] ALMOND (G.) et VERBA(S.), The civic culture revisited, Baston, Brown, 1980, p.340
[19] ALMOND (G.) et VERBA(S.), op.cit., p.117.

En revanche, dans la culture de participation, les sujets deviennent de véritables participants, de véritables citoyens. Ils entendent agir sur le système politique, orienter ou infléchir son action par des moyens divers, élections, manifestations, pétitions, etc.

Parmi ces trois types de culture politique, la culture de participation nous semble intéressante dans la mesure où elle concerne l'exercice effectif de la citoyenneté. Elle est fondée sur la démocratie et cette dernière est organiquement liée aux droits humains, telle que définie dans la Charte Africaine des droits de l'homme et des peuples et dans le « Programme d'action de Vienne » de 1993. Elle se fonde sur la volonté librement exprimée du peuple de déterminer ses propres systèmes politiques, économiques, sociaux et culturels.

En Afrique, le processus de démocratisation qui est propice à l'acquisition d'une culture de participation a été mis en œuvre avec plus ou moins de succès. Etant donné que sur le continent la discrimination à l'égard des femmes est ancrée fortement dans les mœurs, des mesures claires devraient être prises pour permettre à la femme d'accéder à toutes les instances de décisions.

En effet à l'époque traditionnelle, la femme subissait le pouvoir, son rôle était celui de second réceptif mais sans initiative. Elle n'apparaissait pas publiquement, sa place lui était réservée dans l'intimité au foyer où elle s'occupait des enfants et des travaux ménagers. Selon la coutume, la femme ne devait pas avoir de fonction publique ; elle ne pouvait pas prendre la parole dans une assemblée, en justice elle était représentée par son mari, son fils ou un parent de sexe masculin, même s'il s'agissait de la réclamation de ses propres droits.

I.1.4. Attitudes et comportements politiques

I.1.4.1. Notion d'attitude politique

Les attitudes politiques ne se distinguent des autres attitudes que par leur objet. Ce sont des attitudes formées vis-à-vis d'une certaine classe d'objets ou de situation, celle des objets et des situations politiques. Ces attitudes sont en principe l'organisation des comportements, mais elles ne constituent pas le degré ultime de l'organisation psychologique.

De même que plusieurs comportements d'un individu peuvent être reliés entre eux et former un système dont une attitude sous-jacente donne la clé, les attitudes d'un individu peuvent également être reliées et former un véritable système. Selon LANCELOT une « *culture politique, c'est surtout un ensemble d'attitudes politiques ; aussi entendue, l'attitude peut être définie comme une disposition ou encore une préparation à agir d'une façon plutôt que d'une autre. Elle est la probabilité de l'apparition d'un comportement donné dans un certain type de situation* »[20].

Quant à GRAWTZ et LECA, ils définissent l'attitude comme *une disposition relativement persistante à présenter une réaction organisée d'une certaine façon c'est-à-dire à manifester un type de comportement motivé, vis-à-vis d'un objet (ou d'une situation donnée) quand cet objet est en cause.*[21]

L'attitude ainsi définie est un concept uniquement opératoire qui montre à l'organisation les comportements seuls observables ; les attitudes politiques sont donc des tendances sous-tendant une réaction donnée à certaines situations.

[20] LANCELOT (A.), op.cit, p.238.
[21] GRAWTZ(M.) et LECA(J.), op.cit., p.368.

I.1. 4.2. Notion de comportement politique.

Bien que difficilement dissociables pour les non initiés, les comportements et attitudes politiques ne signifient pas la même chose. Le mot comportement renvoie à des références multiples. De fait, il enrichit le vocabulaire de la philosophie, de la psychologie, de la biologie, de la sociologie, de psychologie sociale, de l'économie, de la science politique, etc. Il dépasse donc les limites des sciences humaines.

Même si le souci d'exhaustivité nous contraint à traiter parfois du comportement des individus, on considéra que le comportement politique constitue une catégorie particulière du comportement collectif.

Dans le langage courant, le mot *comportement* désigne la façon dont un individu se comporte, c'est-à-dire agit, se conduit. Comme on le voit, les deux notions sont les produits de deux sortes de processus : un processus long où sont formées les attitudes et un autre spontané qui résulte du premier. Le comportement est l'expression d'une intériorisation d'une attitude quelconque, une action concrète et observable.

Les approches de participation politique, les concepts de socialisation, de culture, d'attitudes et de comportements politiques sur lesquels nous nous sommes référée renvoient aux notions dont tout individu appartenant à une société quelconque a besoin pour bien mener sa fonction d'acteur politique.

En effet, il s'avérait nécessaire de commencer par la définition de toutes ces notions car elles seront utilisées tout au long de notre travail.

I.2.Situation de la femme burundaise dans les différents domaines

Depuis les temps les plus reculés, la coutume faisait de la femme une perpétuelle mineure et la maintenait dans une situation inférieure. La société lui réservait les seuls travaux ménagers, contrairement à l'homme, qui dès son jeune âge, était ouvert à l'extérieur et pouvait acquérir d'autres connaissances et s'ouvrir des horizons comme le souligne PIRET : *« La femme a vu son champ d'action longtemps limité aux travaux qui ne l'éloigne pas de son foyer tandis que le dynamisme moins entravé de l'homme lui laissait un champ plus large »*[22].

Une femme était considérée comme incapable d'accomplir des activités autres que celles familiales et agricoles, comme par exemple construire une maison, réparer l'enclos, etc. Cette infériorité liée à la tradition et aux coutumes était enracinée dans les mentalités de sorte que la femme finissait par comprendre et accepter son infériorité. L'éducation lui inculquait les valeurs de réserves ou d'effacement vis-à-vis des hommes et, elle ne pouvait par conséquent s'exprimer en public.

Nous remarquons à ce niveau que la condition de la femme n'étant pas de nature à lui permettre une grande ouverture comme le souligne MARX : « *Une chose est sûre, pas de transformation de la condition de la femme sans transformation de la condition sociale* »[23].

I.2.1. Le domaine juridique

Ce domaine est d'une importance primordiale dans l'organisation de toute société comme le soulignent BARINYUTURA et NDIKUMANA : *« il règle les relations entre les personnes d'une part et les relations entre les personnes et les liens d'autre part. Il prône donc une égalité des hommes et des femmes en droits et en devoirs, car il faut constamment le répéter les droits de l'homme sont les droits des hommes et des femmes. »*[24].

[22] PIRET(R.), La psychologie différentielle des sexes, Paris, PUF, 1973, p.28.
[23] MARX(K.), Le capital, Paris, éd.sociale, 1961, p.105
[24] BARINYUTURA(A.) et NDIKUMANA (U.), Plan d'Action National pour la mise en application du programme d'action de BEIJING, Bujumbura, 1998,p.39

La société burundaise traditionnelle est patriarcale et patrilinéaire. Elle a toujours mis la femme au second rang par rapport à l'homme. Ses droits, ses attributions étaient tributaires du droit coutumier défini et exercé par les hommes.

Le statut juridique de la femme était traditionnellement lié à la maternité, sa stabilité dans le ménage était donc fonction du nombre d'enfants qu'elle a eus surtout de sexe masculin. Selon la coutume, les biens appartenaient à l'homme et à sa progéniture masculine après le décès du père, la fille n'avait donc pas le droit à l'héritage. Jusqu'à l'heure actuelle la situation n'a pas beaucoup changé. Bien d'autres choses lui étaient interdites : son rôle était au foyer tandis qu'à l'extérieur, elle devrait être représentée par son mari ou son beau-père. Cette situation juridique traditionnelle de la femme avait des répercutions sur son sort économique, politique, social et éducationnel que nous allons développer plus loin.

Actuellement des efforts ont été amorcés pour changer cet état. Le statut juridique de la femme a été amélioré et il n'y a plus de discrimination à l'égard de la femme, du moins au niveau de la législation. La femme jouit des mêmes droits que l'homme puisque juridiquement le droit burundais est en principe outillé pour une protection suffisante de la femme.

Cependant bien qu'il y ait une solide armature juridique assurant la protection de la femme, la réalité sur terrain est que la condition de la femme est loin d'en bénéficier. Le statut juridique de la femme a rapidement évolué dans les textes mais les transformations ne se font que lentement dans les mentalités. Les lois ne s'appliquent pas et cela est dû en partie au fait qu'on les ignore ou qu'on ne les maîtrise pas. C'est ce que nous relate KIGANAHE quand il écrit : *« L'ignorance du droit et de la loi et de l'incapacité de comprendre leurs fondements humains constituent de sérieuses hypothèses à l'épanouissement des personnes, à la paix et au développement des communautés. Elles sont à la base de bien de violations des droits de la personne et de nombreuses injustices »*[25].

[25] KIGANAHE(D.), Manuel d'enseignant des droits de la personne, Bujumbura, Mars 1998

I.2.2. Le domaine socio-économique

Comme nous venons de le voir au point précédent, la situation juridique traditionnelle de la femme avait des répercutions sur sa situation socio-économique. En effet, les biens appartenaient à l'homme et à sa progéniture masculine. La fille n'avait pas droit à l'héritage et n'avait donc pratiquement rien comme source de richesse. A l'âge de se marier, elle allait s'installer dans la nouvelle famille et comme elle n'apportait rien, elle devrait tout à son mari, et comme nous le précise MAJANGANYA, cela renforçait son état d'infériorité par rapport à l'homme. « *...Souvent certains hommes gèrent seuls les biens acquis par le travail de la femme. La femme se sent infériorisée par cette dépendance économique vis-à-vis du mari* »[26].

Suite à la modification du statut juridique de la femme et aux progrès sociaux qui se sont opérés jusqu'à admettre la scolarisation des filles, la situation socio-économique de la femme a énormément changé.

Certes, la condition de vie de la femme rurale qui n'a d'autres ressource que les produits de la propriété foncière est de loin différente de celle que mène une femme urbaine qui généralement a un emploi en dehors du foyer.

I.2.2.1. La femme rurale

La femme rurale est l'agent principal de production. Malheureusement, elle n'a pas de mainmise sur ce qu'elle produit surtout les produits commercialisables comme le soulignent NYANDWI et PANABEL : « *Qui aurait osé nier la sujétion de la femme rurale qui, après avoir travaillé dans les champs, se trouve absente au moment de la commercialisation des produits...* »[27].

[26] MAJANGANYA(C.) « Famille et fécondité au Burundi » in Au cœur de l'Afrique, n°3, Bujumbura, 1979, p.139.

[27] NYANDWI (N.) et PANABEL(J.P.), Enquête sur la femme rurale dans la province de Ngozi, CURDES et projet UNICEF, BUJA, Janvier 1984, p.132

Cette situation est due à la persistance de la mentalité traditionnelle qui veut que l'homme reste le seul chef de la famille et aussi gère les biens familiaux à sa guise. Ainsi, la femme devient économiquement dépendante de son mari.

Cette dépendante économique est pointée du doigt comme la principale cause de la faible participation des femmes aux affaires politiques suite au manque de moyens financiers comme nous le verrons plus loin.

Dans notre pays où la majeure partie de la population vit de l'agriculture et de l'élevage, c'est la femme qui s'occupe de façon prépondérante des travaux champêtres. En effet, l'exode rural, la scolarisation des jeunes enfants et le fait que les hommes cherchent un travail rémunéré font que la femme s'occupe seule des activités agricoles.

Par ailleurs, la société traditionnelle burundaise voulait que ce soit la femme qui s'occupe autant des travaux domestiques que des travaux champêtres. Toutes ces charges vont limiter la participation politique des femmes comme certaines d'entre elles nous le racontaient. « *Les travaux domestiques ainsi que champêtres nous obligent à rester à la maison et de ce fait, limitent notre participation politique car, on ne peut pas oser quitter la maison alors qu'on n'a pas quelqu'un d'autres qui va nous remplacer pour s'occuper des travaux ménagers tels que la recherche de la nourriture, du bois de chauffage, ainsi que le labour* »[28].

Ainsi, la grande partie des travaux est sous la responsabilité de la femme. La journée étant très surchargée, le temps lui fait défaut pour participer aux activités autres que celles du ménage et des champs. Par là, nous constatons que la femme rurale est toujours dans les mêmes conditions que la femme traditionnelle.

[28] A., NIJIMBERE,4 3ans. CULTIVATRICE, Gisozi, le 25/07/2007

I.2.2.2. La femme urbaine

Comparativement à la femme rurale, la femme urbaine est plus ou moins libérée par son salaire qui lui permet d'acquérir une certaine indépendance économique et lui donne une place respectable dans la société. Par son salaire, peut trouver une bonne pour s'occuper des petits enfants. C'est le cas des femmes enseignantes et infirmières.

Le mythe de la supériorité naturelle de l'homme par rapport à la femme tend donc dans ce cas à être brisé. Il ne fait pas de doute que l'infériorité de la femme est essentiellement due à l'infériorité de sa situation et donc au manque d'indépendance économique comme le confirment des auteurs tels M.JOSE et ses collègues : « *...En face d'une femme moins craintive, plus affirmée, ayant un métier comme l'homme et se situant dans le couple sur un plan d'égalité, se dessine un modèle d'homme adapté à cette situation ...* »[29].

I.2.3. La scolarisation de la femme burundaise

Le domaine éducatif est caractérisé par la persistance du préjugé sexiste tendant soit à nier l'importance de l'instruction des femmes, soit à minimiser leurs capacités intellectuelles. Nous entendons souvent à travers les conversations quotidiennes des expressions comme « *Nta mashure y'Umwigeme » (à rien ne servent les études d'une fille) ou « diporome y'umukobwa ni umugabo » (le diplôme d'une fille c'est le mari*).

En effet, depuis longtemps, l'idéal de la femme était au foyer. Sa scolarisation a connu un retard de 30 ans par rapport aux garçons qui ont commencé à fréquenter l'école depuis 1925[30]. C'est dans ce contexte qu'on niait l'importance de scolarisation des filles et qu'on minimisait leurs capacités intellectuelles. Pas mal d'auteurs vont jusqu'à déclarer que le domaine de la connaissance et de l'intelligence n'est pas lié à la nature féminine : « *La femme n'est pas attiré par la libre aventure de la recherche.*

[29] JOSE(M.) et PAUL(H), La femme dans la société, son image dans les différents milieux sociaux, Paris CNRS, 1976, p.325.

[30] ZIRIKUNAMA(C.), L'enseignement des filles au Burundi : De la décolonisation à la 3ème République, mémoire, Bujumbura, UB, Mars2000, p.31.

« L'intellectualité de la femme est conditionnée pour une large mesure par la perte de ses belles qualités féminines. Tout ce qui touche à la recherche et à la connaissance est sauf dans de bien rares cas le domaine de l'intellect masculin, de la puissance spirituelle de l'homme »[31].

De ce qui précède, découle un préjugé tendant à sous-estimer l'intelligence des filles. Certains pays vont jusqu'à nier la scolarisation des filles : « *Certains pays d'Afrique estiment qu'à bien des égards, l'éducation des filles revient à la famille et que leur scolarisation ne s'impose nullement. Il est ainsi évident que la vie scolaire est nécessaire aux garçons pour leur responsabilité de chef de famille* »[32].

Cette attitude tiendrait au fait qu'en Afrique traditionnelle, l'éducation de la fille était orientée au mariage et à la maternité. Et par là, tous les efforts à son éducation avaient pour but de faire d'elle une mère-ménagère, gardienne de foyer.

I.2.3.1. Les obstacles à la scolarisation des filles

Le manque de sensibilité des parents dû à la culture et le prétexte que la fille constitue une main-d'œuvre pour les travaux ménagers implique une faible adhésion à l'école. Les propos d'AMOAKO sont plus clairs : « *Eduquer les filles signifie que les parents n'ont plus personne pour s'occuper des enfants* »[33].

D'autres facteurs entravent la scolarisation des filles : la pauvreté des familles qui fait qu'elles n'arrivent pas à trouver les frais de scolarisation et de ce fait privilégie le garçon en cas de besoin; l'absence des politiques volontaires encourageant les parents à envoyer les filles à l'école ; l'analphabétisme des parents ; les grossesses précoces qui font qu'une fille enceinte est tout de suite renvoyée de l'école et les violences sexuelles qui font que certains parents n'osent pas envoyer leurs filles à l'école, etc.

[31] LOMBROSSO (G.) et DEUTSCH (H.), Femme dans le monde, Paris seuil, 1973, p.39
[32] DEBLE (I.), La scolarité des filles, Paris, UNESCO, 1980, p.61.
[33] AMOAKO (K.Y.), Le genre en Afrique, Addis-Abeba, CAA, 1995, p.9.

I.2.3.2. L'alphabétisation des femmes adultes

Il est clair que l'emploi du temps très chargé des femmes rurales permet difficilement des activités de formation qui exigeraient une absence régulière et prolongée.

En dehors du temps limité dont la femme rurale dispose pour participer aux séances d'alphabétisation, d'autres contraintes s'imposent. Elle peut craindre que son mari ne la voie d'un mauvais œil sortir de l'enclos et partir pour suivre les leçons d'alphabétisation. Elle a une double tâche : s'occuper des enfants et les travaux champêtres.

A toutes ces contraintes s'ajoutent en outre celles que rencontrent les décideurs et meneurs d'action d'alphabétisation destinées aux femmes : manque de ressources financières, manque de personnel qualifié, problème lié au recrutement de volontaires comme alphabétiseurs, manque des locaux appropriés, inadaptation des programmes, méthodes et contenus aux réalités des femmes rurales en général.

I.3. La femme burundaise face à la politique

En politique, la femme n'apparaissait jamais, elle devrait être représentée par son mari. De même, lors des palabres, la femme n'intervenait en aucun cas, dans la mesure où on la déconsidérait en prétextant qu'elle ne pouvait rien dire de valable « Ntajambo ry'umugore » (c'est-à-dire pas de raison chez les femmes) comme l'écrit HOUETO : « *Les femmes africaines ont toujours œuvré dans l'antichambre loin des bruits, des tapages, loin des délibérations publiques que les hommes menaient dans la souveraineté* »[34].

De même, la société burundaise traditionnelle n'initiait pas la femme à la manipulation des idées notamment par le biais de la participation aux discussions publiques ou règlements des conflits, etc. Cela serait peut-être à la base de la réticence que nous constatons actuellement chez les femmes au niveau de leur participation à la vie politique du pays.

[34] HOUETO (C.), La civilisation de la femme dans la tradition africaine, Paris, Présence africaine, 1972, p.56.

I.3.1. Le comportement de la femme burundaise dans la vie politique

Tout d'abord, nous savons que la politique est l'ensemble des pratiques et institutions permettant le gouvernement d'un Etat, d'un pays. Dès lors les activités politiques concernent tout le monde sans distinction de sexe.

Ainsi, il y a lieu de s'interroger pour savoir si la femme en général et la femme instruite en particulier participe à la vie politique du pays. Force est de constater que les femmes burundaises ont une timidité légendaire qui les empêche de s'affirmer à cause de l'éducation reçue. Ceci tient aux préjugés qui ont fait et font prévaloir la supériorité de l'homme sur la femme en lui ôtant par la même occasion toute possibilité de participer à la vie politique en prenant part aux discussions et décisions comme l'écrit BANDIRA : « *Il est vrai que celle-ci ne jouait aucun rôle sur la scène publique, ne donnait son opinion dans les « meetings », mixtes, etc. Mais c'est dans le foyer qu'elle occupait une place prépondérante et que là seulement se préservait sa liberté. Tandis que son mari discutait avec ses pairs, la femme restait à la maison, vaquait aux travaux de routine* »[35].

Le désintérêt de la femme pour la politique semble donc un phénomène général comme l'écrit CHESLER : *« La plupart des femmes ont encore du mal à considérer le pouvoir politique et technologique comme un moyen permettant de soulager tout au moins certaines misères et inégalités humaines y compris les leurs.* »[36].

En fait, la non-participation des femmes burundaises à la vie politique est due à leurs préjugés et à leur mentalité et d'auto-exclusion.

[35] BANDIRA(B.), L'évolution de la polygamie sous l'administration Belge au Burundi, 1931-1960, mémoire, Université Catholique de Louvain, 1971

[36] CHESLER (P.), Les femmes et la folie, Paris, Payot, 1974, p.24.

I.3.2. Le statut politique de la femme burundaise

Le domaine politique qui englobe à la fois la notion de pouvoir et de prise de décision est traditionnellement l'apanage des hommes. En n'étant pas habituée à parler à haute voix, en public, la femme burundaise ne trouve pas d'intérêt et s'efforce à peine de participer actuellement aux différentes activités politiques du pays.

En effet, ce n'est qu'après l'indépendance que les femmes ont été appelées à prendre la parole dans les réunions politiques. Pendant les années de lutte pour l'indépendance, la participation de la femme aux activités politiques a été sollicitée surtout pour la mobilisation et le vote lors des élections législatives en 1961. Toutefois, sa participation reste faible et cette faible participation a des conséquences néfastes sur tout le processus de son intégration au développement : les préoccupations des femmes, leurs besoins et leurs priorités ne sont pas prises en compte dans les stratégies de développement ou le sont d'une façon insatisfaisante.

C'est dans cette optique que quelques femmes instruites ont mené des revendications pour changer cet état de fait en s'appuyant sur les principes d'égalité de l'homme et de la femme. Aujourd'hui, la femme burundaise peut faire partie des instances de prise de décisions.

CHAPITRE II. LA PRESENTATION DE LA COMMUNE GISOZI

Au chapitre premier, nous avons élucidé les concepts clefs et avons décrit la situation de la femme burundaise dans les différents domaines. Pour le moment, avant d'analyser la participation de la femme au cours de ces dernières élections communales et collinaires, nous présentons notre milieu d'étude en insistant sur sa localisation d'abord, ses caractéristiques démographiques, physiques et administratives tout en analysant la part de la femme dans le secteur socio-économique.

Enfin nous allons terminer ce chapitre par les opinions des habitants du même milieu en ce qui concerne l'égalité genre, en d'autres termes comment l'égalité genre est perçue par les habitants de Gisozi ainsi que les points de vue des femmes de ladite commune vis-à-vis des partis politiques.

II.1. La situation géographique

II.1.1. Localisation de la Commune Gisozi

La commune Gisozi qui fait l'objet de notre étude est l'une des six communes qui composent la Province de Mwaro. Par rapport à la province de Mwaro, la commune de Gisozi est située au Sud de cette province. Elle a comme frontières les communes Rusaka au Nord, Kayokwe à l'Est, Bisoro au Sud-Est toutes de la province Mwaro. Au Sud-Ouest se trouve la commune Mugamba de la province Bururi. A l'Ouest se trouve la commune Mukike et au Nord-Ouest, il y a la commune Mugongo-Manga toutes de la province Bujumbura Rurale. Son chef-lieu est situé au Sud à 11,5km du chef-lieu de la province Mwaro. Elle est subdivisée en deux zones administratives à savoir Gisozi qui compte 8 collines de recensement (Buburu, Gatare, Kibimba, Musivya, Ndava, Nyamiyaga et Rweza) et Nyakararo qui regroupe 6 collines de recensement (Butegana, Kiyange, Mugero, Musimbwe, Nyagahwabare et Nyakirwa).

II.1.2. Les caractéristiques géographiques et climatiques.

Située au sud du versant oriental de la crête Congo-Nil dans la région naturelle du Mugamba, la commune Gisozi s'étend sur une superficie de 118,70km^2. Son relief est celui des hautes montagnes : l'altitude est comprise entre 1900 et 2500m. La commune de Gisozi connaît un climat tropical d'altitude caractérisé par l'alternance de deux saisons : une saison pluvieuse longue s'étendant sur neuf mois consécutifs par an , de septembre à mai, en général et une saison sèche courte s'étendant sur deux à trois mois de juin à août. Les températures varient entre 14°c et 17°c selon les mois ce qui fait que la température annuelle se situe entre 15 et 16°c.

Les sols soumis à une importance érosion sont extrêmement pauvres. Par ces conditions physiques, la commune est défavorisée par la nature, ce qui implique la fréquence des famines que la mise en culture des marais, jadis sans exploités a contribué à combattre. Les précipitations moyennes sont de l'ordre de 1445mm.

II.2. Le cadre démographique

II.2.1. L'effectif et la densité de la population

D'après les données du recensement général de la population et de l'habitant de 2008, la commune Gisozi compte 26.266 habitants avec une densité moyenne de 221hab/km^2 [37]. Les milieux les moins peuplés sont ceux qui sont inhospitaliers à la vie humaine (les forêts).

[37] MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAL, Recensement Général de la population et de l'habitat 2008, p.33

II.2.2. La composition de la population par tranche d'âge et par sexe.

T.1. Population par tranche d'âge et par sexe de la commune Gisozi[38].

Groupe d'âge	sexe		
	Masculin	Féminin	Total
0-4	2668	2142	4511
5-9	1930	1943	3877
10-14	1684	1722	3411
15-19	1474	1662	3136
20-24	824	1086	1910
25-29	619	924	1543
30-34	47[6]	836	1312
35-39	484	746	1230
40-44	394	634	1028
45-49	419	529	948
50-54	309	443	753
55-59	274	341	615
60-64	228	289	517
65-69	216	226	444
70-74	167	224	391
75-79	133	207	340
80[+]	155	146	301
Total	12.156	14.110	26.266

Comme le montre ce tableau, la population de la commune Gisozi est à majorité jeune car ceux qui avaient entre 20 et 64 ans représentent 37,5% et ceux de 65 et plus 5,6%.

Pour ce qui est de la composition par sexe, sur l'effectif de 26,266 hab., nous avons un effectif total de 14110 de la population féminine, soit 53,8% de la population totale de la commune Gisozi.

En effet, pour ce qui est de notre objet de recherche, la partie qui nous intéresse le plus, c'est cette catégorie de groupe d'âge située entre 15-19 et 70-74 comme nous travaillons sur les élections, nous avons choisi le groupe d'âge de 15à 19 car l'âge requis pour être électeur se situe entre ce groupe d'âge.

[38] Archive de l'administration de la commune Gisozi.

Comme limite supérieure, nous avons choisi le groupe d'âge de 70-74 car au-delà de ce groupe c'est la vieillesse qui commence et les gens de cet âge surtout ceux du milieu rural sont peu sensibles aux activités politiques.

Ainsi, donc, ces données s'avéraient nécessaires pour déceler la place que la femme a occupée au cours de ces derniers élections. Nous voyons qu'elles sont plus nombreuses que les hommes, ce qui impliquerait peut-être une forte participation si du moins elles sont suffisamment sensibilisées et que les partis politiques tiennent compte de cette importance démographique.

II.2.3. Les mouvements migratoires

a. L'immigration

La commune Gisozi connaît peu d'immigrants, ceux qu'on enregistre proviennent des communes frontalières. D'une part, ces migrations s'expliquent par les mariages d'un certain nombre de filles avec des hommes de la commune Gisozi. D'autres part, il s'agit des gens qui viennent à la recherche du travail comme les fonctionnaires de l'ISABU et BPS. A ceux-là s'ajoutent les travailleurs domestiques qui viennent des provinces éloignées.

b. L'émigration

Le phénomène d'émigration dans la commune Gisozi est moins répandu et ne concerne principalement que les fonctionnaires qui enseignent à l'ITABU Gisozi sans oublier ceux qui travaillent à Bujumbura. La faible productivité du sol a fait que certaines familles ont migré définitivement vers les provinces de Cankuzo et de Makamba.

II.3. L'évolution socio-économique de la commune Gisozi

II.3.1. Les activités économiques

La commune Gisozi vit essentiellement de l'agriculture et de l'élevage avec l'appui de l'ISABU et du PRASAB.

II.3.1.1. L'agriculture

L'agriculture est la première préoccupation des habitants de Gisozi. Plus de 90% de la population vivent de la terre. Auparavant, cette activité éprouvait des difficultés dues à la pauvreté du sol, au manque de fertilisants, à la recrudescence des maladies des plantes et à l'insuffisance d'encadrement des agriculteurs. Actuellement, cette activité tend à se développer grâce à l'appui de l'ISABU et du centre semencier de Nyakararo qui distribuent des semences sélectionnées résistant à certaines maladies. Il s'agit principalement de la pomme de terre, du haricot, du blé et de la patate douce. D'autres cultures comme la colocase, l'eulésine sont cultivées à faible échelle.

La seule culture de rente qu'on cultive est le théier. Dans la commune, on trouve quelques fruitiers comme les avocatiers et les citronniers plantés autours des habitations. Les cultures maraîchères cultivées se limitent au chou et au poivreau.

Bref, le secteur agricole bénéficie des structures d'encadrement et de recherche à savoir la DPAE pour l'encadrement et une station ISABU pour la recherche. Certains intervenants comme la FAO, le PAM, le projet et PRASAB de la Banque mondiale appuient la DPAE dans ce secteur.

II.3.1.2. L'élevage

Avant la crise de 1993, l'élevage dans la commune Gisozi était très productif grâce à l'introduction des races bovines performantes par le projet Mugamba-Nord soutenu par la coopération française.

Actuellement, son rendement reste très faible. Le cheptel est composé des bovins, ovins, caprins, porcins et volailles. En réalité, c'est l'élevage du gros bétail qui domine en commune Gisozi. Cette prédominance est surtout liée au rôle social que joue la vache. A cet élevage du gros bétail s'ajoute celui du petit bétail. Il s'agit essentiellement des moutons et des chèvres. Cet élevage joue un rôle prépondérant dans la vie de la population de Gisozi par sa rapide reproduction et sa production du fumier. Actuellement, cette activité tend à se revaloriser avec l'appui du projet PRASAB qui donne des races améliorées aux différentes associations de la commune Gisozi.

En définitive, il est à préciser que les deux activités (agriculture et élevage) sont exercées par les hommes et les femmes d'autant plus que ces dernières sont soutenues par certains projets qui aident les différentes associations de développement.

II.3.1.3. L'artisanat

L'artisanat s'exerce rarement comme un véritable métier mais plus souvent comme une activité complémentaire à l'agriculture et dont les productions variantes dépendent des besoins de la population.

Dans la commune, on trouve deux types d'artisanat à savoir l'artisanat de production (menuiserie, briqueterie, tuilerie et vannerie) et artisanat de service (couture, soudure, coiffure, cordonnerie).

Pour ce qui est du bois, il est utilisé pour le chauffage, la fabrication des objets et du mobilier, surtout les chaises, les portes, les fenêtres et les lits dans le but d'équiper les maisons.

Il y a aussi les transformations du bois en charbons de chauffage. Les hommes interviennent dans le travail du bois tandis que pour les femmes, c'est le ramassage du bois de chauffage nécessaire à la préparation des repas.

II.3.1.4. Les échanges

Avec la monétarisation du commerce, la création des marchés et l'utilisation des moyens de transport modernes ont conduit à l'abandon des échanges traditionnels. Parmi les marchés créés, on citerait les marchés de Gatare, Gisozi, Nyakararo et Rubaho qui ne sont pas aménagés de façon moderne.

Le commerce porte principalement sur les produits agricoles, d'élevage, de transformation du bois et sur les produits artisanaux locaux. Les produits agricoles qui y sont commercialisés ne correspondent pas au surplus d'une agriculture familiale souvent peu productive, mais par la nécessité de se procurer de l'argent en vue d'acheter le minimum indispensable des produits manufacturés.

II.3.2. Les moyens financiers

En ressources financières, la commune Gisozi n'est pas du tout nantie. Elle profite des taxes sur les marchés, de l'impôt sur le gros bétail et des subventions de l'Etat et des ONG dans une moindre mesure.

a. Les taxes d'emplacement sur les marchés

Les jours de marché, les agents de la commune sont déployés pour percevoir des taxes et ces dernières varient selon la nature des marchandises vendues. Les vendeurs des produits alimentaires (pomme de terre, patate douce, régime de banane) paient 200FBU alors que le vendeur des produits manufacturés paie à son tour 500FBU.

b. L'impôt sur le gros bétail

Instauré à l'époque coloniale, cet impôt est une ressource capitale pour la caisse de la commune Gisozi. Chaque éleveur doit obligatoirement payer l'impôt de 300Fbu par tête de bétail et par an. Ajoutons que cet impôt a toujours suscité des remous entre la population et l'administration. La population a toujours été réticente au paiement dudit impôt car elle dit que les services vétérinaires ne sont gratuits et que les éleveurs sont obligés d'utiliser leurs propres fonds pour entretenir leurs troupeaux. Ainsi donc, pour échapper à cet impôt, les éleveurs en complicités avec les chefs de colline cachaient certaines de leurs bêtes lors du passage des percepteurs des impôts.

c. Les autres taxes

Elles sont d'importance relativement faibles. Ce sont des taxes issues des boutiques, des hôtels, des restaurants, des inscriptions à l'Etat civil sans oublier celles liées à la délivrance des actes de naissance et de décès. Il y a également des taxes perçues sur les boissons locales. A cela s'ajoute celles des centres de santé et du tribunal de résidence.

d. La part des ONG

La part des ONG dans les ressources financières de la commune Gisozi se focalise surtout sur l'édification des infrastructures sociales. Il s'agit surtout du ASBL-TWITEZIMBERE qui a construit l'école primaire de Gatare.

II.3.3. Les infrastructures sociales

Les activités qui caractérisent le secteur social sont l'éducation, la santé et la justice.

a. Les infrastructures scolaires

Au début de son implantation, l'école ne répondait pas aux besoins, aux préoccupations et aux aspirations de la population indigène en général et de la commune Gisozi en particulier. L'enfant qui était sollicité pour l'école était en même temps utile pour les travaux ménagers. Bien que le recrutement minime ait concerné prioritairement les garçons, il s'avère nécessaire de souligner que ces derniers n'étaient pas scolarisés massivement.

Comme nous l'avons souligné au chapitre premier, les parents n'ont pas compris l'utilité de l'école pour les filles, elles qui sont jugées plus utiles que leurs frères dans l'exécution des travaux ménagers.

Au fil du temps, les parents ont fini par adhérer au changement en acceptant de scolariser tous leurs enfants. Les facteurs qui l'ont permis sont notamment la dégradation des conditions de vie des masses paysannes par rapport au passé et la stimulation due à l'exemple des premiers lauréats de l'école. La population de la commune Gisozi a alors compris le bien-fondé de l'école en abandonnant les croyances traditionnelles et en suivant les nouveaux modes de vie : « *L'école dépossédа les populations de leurs croyances traditionnelles, traduisit de nouveaux modes d'échange culturel, notamment une nouvelle langue et un alphabet.* »[39].

[39] NDIMURUKUNDO (N.), L'éducation de base au Burundi : Ecole primaire et école yagamukama(1898-1973). Structures, fonctionnement et impact social, thèse de doctorat de 3ème cycle, Université René Descartes, Paris, Sorbonne, 1986, p.112.

L'école fait donc l'objet de nombreuses sollicitations de la part des parents. Ces derniers participeront aux travaux de construction des écoles comme le prouve NAHAYO : « *La demande des parents pour l'instruction de leurs enfants augmente quantitativement d'une année à l'autre* ».[40]

Actuellement, la commune Gisozi compte dix écoles primaires dont neuf avec un cycle complet et une autre qui ne compte que les quatre premières années, deux collèges communaux d'enseignement général public et un lycée communal. Au cours de l'année scolaire 2005-2006, la situation se présente de la manière suivante.

T.2. Nombres et capacités d'accueil des écoles primaires A/S 2005-2006[41].

Etablissement / Zones	Primaire					
	Nombre d'écoles		Nombres de salles	Effectifs des élèves		
	Total	Cycle complet		garçons	Filles	**Total**
Gisozi	5	4	32	1401	1419	***2820***
Nyakararo	5	5	49	1557	1834	***3391***
Total	**10**	**9**	**81**	**2958**	**3253**	**6211**

A travers ce tableau, nous ne pouvons pas dire que la commune Gisozi est une commune nantie en infrastructures scolaires. Cependant le peu d'écoles qui s'y trouvent ne sont pas réparties équitablement car il y a des collines qui n'ont pas d'écoles même si au niveau zonal, elles sont équitablement réparties.

Un autre constat est que le nombre de locaux n'est pas suffisant car le ratio d'élève par salle est de 88 élèves, raison pour laquelle les élèves sont obligés de faire la double vacation.

Au niveau de la scolarisation par sexe, nous constatons qu'il ya une différence, soit 47,7%(garçons) et 52,3%(filles). Le fait que les filles soient plus nombreuses que les garçons peut s'expliquer par la supériorité démographique de la population féminine. De plus, cela peut s'expliquer par l'abandon des garçons pour s'adonner aux autres activités génératrices de revenus avant d'atteindre la 6ème année.

[40] NAHAYO (F.), Les conditions de vie et les aspirations des parents à l'éducation de leurs enfants, le cas des paysans des collines du bloc théicole de Tora, mémoire. UB, Bujumbura, 1982, p.5
[41] Rapport annuel de la DPE/MWARO, MARS, 2006-p.6

T.3. Nombres et capacité d'accueil des écoles secondaire A/S 2005-2006[42].

Etablissement / Zones	Secondaire					
	Nombre d'écoles		Nombres de salles	Effectifs des élèves		
	Total	Cycle complet		Garçons	Filles	**Total**
Gisozi	*2*	1	17	338	473	***811***
Nyakararo	*1*	0	8	201	233	***434***
Total	**3**	**1**	**25**	**539**	**706**	**1245**

A travers ce tableau, nous constatons que la commune Gisozi compte trois établissements secondaires (Collège communal Nyakararo pour la Zone Nyakararo et Collège communal Kibimba, Lycée communal Gisozi pour la Zone Gisozi)). Pour le collège Nyakararo, nous remarquons qu'il enregistre beaucoup d'élèves parce qu'il est situé à la périphérie de la commune Mugamba, donc il accueille en même temps ceux de la commune Gisozi et ceux de la commune Mugamba.

Quant aux taux de scolarisation par sexe, nous remarquons qu'à la différence du primaire où l'écart entre les garçons et les filles n'est pas trop prononcé, au secondaire ce n'est pas le même cas. On observe un grand écart entre les effectifs féminins (56,7%) et masculins (43,3%), cela s'explique par le fait que même au niveau de la démographie le sexe féminin prédomine. En plus, c'est suite au changement progressif de la mentalité burundaise. Un autre élément qui peut expliquer cela, c'est que les garçons qui échouent au concours national, au lieu de reprendre l'année, ils préfèrent s'embaucher à l'ISABU ou à l'ONATOUR ou s'adonner au commerce.

[42] Rapport annuel de la DPE/MWARO, op.cit, p.7

b. Les infrastructures sanitaires

Au niveau de la santé, la commune dispose de trois centres de santé qui sont répartis dans les zones comme suit :

-La zone Gisozi totalise deux centres de santé, un situé à Gisozi et un autre à Kibimba.

- La zone Nyakararo ne compte qu'un seul centre de santé.

Les infrastructures sanitaires existants sont très insuffisantes et il n'y a qu'une seule pharmacie privée située au chef-lieu de la commune. Le personnel soignant de la commune est composé de treize infirmiers parmi lesquels on compte huit femmes. Pour ce qui est de leur qualification, on ne compte que deux infirmiers du niveau A2 et onze infirmiers de niveau A3. Il n'y a ni médecin, ni laborantin.

T.4. Capacité d'accueil et fréquentation des établissements sanitaires[43].

Centres de santé / Zones	Nombres de collines desservies	Consultations par mois	Nombres d'hospitalisation par mois	**Nombres de lits**
Gisozi	*6*	349	9	**10**
Kibimba	*4*	395	0	**2**
Nyakararo	*4*	*627*	*7*	***30***
Total	**14**	**1609**	**16**	**42**

Comme le montre ce tableau, nous constatons que ces centres de santé ne suffisent pas à voir le nombre de collines qui se font soigner dans un seul centre de santé. Par exemple le centre de santé de Gisozi où convergent les six collines, nous constatons que la population est obligée de parcourir de longues distances environ 8 à 10km pour parvenir à ce centre.

[43] Rapport annuel du BPS/MWARO, MARS 2006. p.15

En plus de cela, pour ce qui est de l'équipement en cas d'hospitalisation, deux ou dix lits pour un centre de santé sont presque insignifiants d'où la population de la commune Gisozi fait recours à d'autres centres de santé ou à d'autre hôpitaux comme l'hôpital de Kibumbu ou celui d'Ijenda.

c. Les confessions religieuses

Les confessions religieuses jouent un rôle important dans le développement socio-économique d'une région. Dans notre région d'études il sera question de l'Eglise catholique. La paroisse Gisozi fut fondée en 1994 au départ c'était une succursale de la paroisse Kibumbu. En principe, une paroisse constitue un pôle de développement dans la région où elle est implantée. Elle apparaît souvent comme un support de micro-réalisation[44].

En matière de l'éducation par exemple, l'influence de l'Eglise catholique est considérable notamment dans la construction et suivi de certaines écoles primaires. Il est nécessaire de revenir sur la mise en place d'une série d'écoles de catéchisme (yagamukama) où les jeunes comme les adultes apprennent à lire et à écrire.

Soulignons que les effectifs qui fréquentaient ces écoles « Yagamukama » ont considérablement diminué avec l'augmentation des écoles primaires mais surtout suite à la gratuité de l'enseignement primaire en faveur des enfants en âge de scolarisation.

Sur le plan social, la paroisse Gisozi a été très utiles dans le renforcement du statut social de la femme : la polygamie a été combattue. Elle encadre les chrétiens en vue d'une vie moralement saine à travers les réunions communément appelées « *inama y'umubano rukirisu* » (c'est-à-dire réunion d'éducation familiale chrétienne). Sur le plan culturel, la paroisse Gisozi a une large part dans la sensibilisation contre le culte traditionnel d' « *ukubandwa* » et contre les pratiques de consultation des devins « *kuraguza* » sans oublier les mariages non religieux « *gucikiza* ».

[44] FELTZ (G.), « L'impact missionnaire au carrefour des mentalités rurales et d'une modernité, le cas du Burundi (XIX-XXès), in UNIVERSITE DU BURUNDI, Question sur la paysannerie du Burundi, Buja, U.B, 1987, p.304.

Notons également que la paroisse Gisozi a installé un moulin qui est très utile à la population en leur réduisant la distance : auparavant, elle était obligée de se rendre à Mwaro à une distance de 16 km. En plus de cela, elle a installé un téléphone public qui permet la communication téléphonique entre les habitants de la commune et leurs correspondants situés ailleurs.

d. Les infrastructures juridiques

Dans le domaine juridique, il existe un tribunal de résidence de Gisozi dont les infrastructures sont en très mauvais état et l'équipement très insuffisant compte tenu du travail qui s'y effectue. Ainsi, le tribunal ne dispose pas d'ordinateur, de véhicule pour le déplacement éventuel sur terrain, de même l'emplacement pour la conservation des dossiers n'est pas de qualité.

Signalons également que le tribunal de grande instance qui était situé à Gihinga en commune Kayokwe va bientôt déménager vers la commune Gisozi plus précisément sur la colline Gatare car les travaux de construction des locaux qui vont abriter ce tribunal sont avancés.

e. Infrastructures et équipements

Dans le domaine de l'eau, la commune dispose de deux adductions d'eau dont une est actuellement fonctionnelle. Parmi les centres de santé, seul le centre de santé de Nyakararo est alimenté en eau courante. Aucune école n'est alimentée en eau courante.

Dans le domaine de l'énergie électrique, seuls les centres Gisozi, Nyakararo et la station ISABU sont électrifiés. Les bâtiments publics notamment ceux de tribunal de résidence et de la commune méritent d'être réhabilités et équipés pour pouvoir assurer un service de qualité. Les habitations des fonctionnaires de l'ISABU sont inconfortables. Des terrains de jeux collectifs sont presque inexistants.

La commune est desservie en réseau téléphonique ONATEL uniquement au niveau de la station ISABU et au chef-lieu de la commune. Les infrastructures routières sont en mauvais état suite à la pluie et au manque de moyens pour entretiens réguliers.

II. 4. Evolution politico-administrative de la commune Gisozi

Concernant l'évolution politico-administrative de la commune Gisozi, la commune n'existait pas avant 1982. C'était une partie de la commune Bisoro. La commune Gisozi a été créée en 1982 par le décret-loi n°1/29 du 24 septembre 1982 portant délimitation des provinces et des communes de la République du Burundi. Ce décret a occasionné la division de la commune Bisoro en deux communes, celle de Gisozi et Bisoro. Depuis cette date, la commune a eu au total sept Administrateurs.

T.4.Succession des Administrateurs de la Commune Gisozi

Période	**Noms et prénoms des Administrateurs**
1983-1987	KANA Cyprien
1987-1990	KAGISYE Rémy
1990-1993	BASABAKWINSHI Stany
1993-1994	KAMWENUBUSA André et NIYOYUNGURUZA Cyprien
1994-2005	BARANCURANWA Tharcisse
2005-2010	KAZABUKEYE Prosper

Comme nous l'avons mentionné, la commune a eu au total sept administrateurs qui ont dirigé la commune plus d'un an à l'exception de la période de 1993-1994 où nous avons deux administrateurs pour une seule année. Cela a été dû aux événements sanglants qui ont éclaté lors de l'assassinat du Président Melchior NDADAYE. Même si au volet politique il y a eu instabilité pendant cette période, il est à noter que la commune Gisozi est l'une des rares communes qui n'ont pas été fortement frappées par la crise politico-ethnique de 1993.

Cette commune n'a pas connu des violences graves du moins sur terrain, mais les habitants de la commune Gisozi ont perdu les leurs oeuvrant dans d'autres coins du pays.

Un autre élément à signaler, c'est que le multipartisme en commune Gisozi s'est amorcé au cours de ces dernières élections de 2005. C'est pendant cette période que nous avons assisté à des confrontations entre leaders des différents partis avec des projets de société différents car au cours des élections de 1993, c'était uniquement le parti UPRONA qui était représenté sur tout le territoire de la commune. La commune Gisozi a été la première au niveau national en votant pour le parti UPRONA, qui était perçu à tort ou à raison comme parti tutsi, à plus de 99%.

Cependant, même si la commune Gisozi a été moins touchée par la crise de 1993, elle a connu des troubles d'autres genres malgré l'absence des tueries éthiques. A ce propos, nous nous appuyons sur les propos de NTABONA : « *---seules les régions à forte concentration de batutsi ont été jusqu'ici craintes. Mais entre temps, elles ont connu aussi des troubles d'un autre genre* »[45].

Les cas les plus illustratifs qu'a connus la commune Gisozi durant la crise sont entre autres la fuite des fonctionnaires hutu qui travaillaient surtout à l'ISABU, des groupes des jeunes batutsi qui faisaient peur aux gens surtout hutu qui empruntaient la route Gisozi-Mwaro pour se rendre au marché, le fait d'incendier les maisons, etc.

En définitive, pour contrecarrer la crise en commune Gisozi, tous les efforts ont été conjugués par les hommes et les femmes, d'où d'une manière générale, cette commune a été la moins secouée par les événements sanglants de 1993.

[45] NTABONA (A.), « Au cœur du Burundi : le totalitarisme éthno-centriste, ses soubassements et ses conséquences », in Au Cœur de l'Afrique, T.62, n°3-4, juillet 1994

II.5. La perception de l'égalité genre par les habitants de la commune Gisozi

La notion de l'égalité genre n'est pas une réalité nouvelle dans la coutume burundaise. Elle fait partie du patrimoine culturel comme l'attestent certains proverbes dont la plupart tendent à promouvoir d'une part des relations égalitaires « umuhushatunga ahusha umugore » pour dire « *celui qui rate une bonne épouse rate conséquemment la richesse* », « *urugo ni babiri* » pour dire que « *le ménage se construit à deux* ». D'autre part le même patrimoine culturel nie catégoriquement ce principe et privilégie des relations plutôt inégalitaires « *ntajambo ry'umugore* » pour dire « *il n'y a pas de parole de femme* », « *ntarindi ry'umugore* » qui signifie « *la femme est incapable de sagesse* ».

A partir delà, nous avons cherché à savoir l'avis des habitants de la commune Gisozi sur l'égalité genre. Nous avons constaté que la question de l'égalité genre n'est pas perçue de la même façon par les uns et les autres.

Nous avons remarqué que l'instruction joue un rôle considérable quel que soit le sexe de la personne interrogée. D'une manière générale, les illettrés veulent que l'on garde le statu quo tandis que les gens instruits prônent l'égalité entre les hommes et les femmes. L'égalité genre est surtout rejetée par les femmes illettrées alors que, à notre avis, ce sont elles qui paraissent être lésées par certaines pratiques. Ces femmes soutiennent que les hommes restent supérieurs aux femmes afin d'éviter le désordre dans leurs foyers. C'est du moins l'idée de cette femme enquêtée :

> « L'*égalité des hommes et des femmes n'est pas nécessaire, d'ailleurs, depuis longtemps, le père de la famille était le chef supérieur, celui qui commande, qui donne des ordres et que les membres de sa famille obéissent à ces ordres. Pour moi, il faut garder le statu quo et que l'homme continue d'être le chef dans son ménage.*»[46].

[46] V.NAHABANDI, 50ans cultivatrice, Kiyange, le 20/07/2007

Ainsi, cette catégorie de femmes illettrées est très convaincue qu'il s'agit des inventions des Occidentaux pour chambander l'organisation sociale de notre pays. C'est l'idée d'une autre enquêtée :

> « *L'égalité entre les hommes et les femmes, c'est une question qui peut causer de problèmes comme nous l'entendons ailleurs. Il faut laisser cela pour les Blancs. Nous, nous ne voulons pas créer des querelles avec nos maris.* »[47].

Notre constat est que cette catégorie de femmes illettrées ne veut pas entendre cette question de l'égalité genres. Elles affirment qu'un homme est le roi dans son ménage et que personne n'a le droit de le contredire. C'est l'idée de cette dame :

> « D*epuis longtemps, l'homme a été supérieur à sa femme. L'homme et la femme ne seront jamais égaux. Les choses ont été comme ça, elles devront rester comme cela. L'éducation que nous avons reçue de la part de nos mères est une éducation qui oblige la soumission à nos maris et cela ne cause pas de problèmes.* »[48]

Pour ce qui est des femmes instruites, elles revendiquent avec force le changement radical et qu'on coupe court à l'inégalité des genres. Elles se déclarent être capables d'exercer toutes les activités que les hommes exercent. Pour elles, rien n'est impossible, il suffit de s'y mettre. Etant donné qu'au banc de l'école, elles reçoivent les mêmes instructions que les hommes, les motifs d'exclusion à leur encontre n'ont pas de fondement. Cette femme le précise :

> « *Moi, je veux que nous soyons au même pied d'égalité que les hommes car nous avons été ensemble sur le banc de l'école, que nous avions un même niveau de formation ou même les surpasser. Alors, je trouve injuste le fait de nous sous-estimer, nous dénigrer et de dire que nous sommes des créatures de seconde zone. Au lieu de nous juger selon la tradition (ça toujours été ainsi), nous leur demandons de nous accorder la chance, nous pourrions même faire mieux qu'eux* »[49].

[47] C. SIYOMVO, 38ans, cultivatrice, Musimbwe, le 20/7/2007
[48] Th. NIYUHIRE, 56ans, cultuvatrice, Musivya, le 15/7/2007
[49] M. NGENDAHAYO, op.cit,

De plus, les femmes instruites déplorent l'application de certaines pratiques qui d'ailleurs finissent par devenir comme des habitudes. Ces pratiques sont entre autres : le fait qu'une fois, la fille aille se marier, on dit « *agiye kwabigwa* ». Par là, l'homme se sentira toujours supérieur à sa femme par ce que c'est lui qui épouse dans le sens unilatéral du terme. En plus, quand la femme est mariée elle prend le nom de son mari mais jamais l'homme ne prend le nom de son épouse ; de même que les enfants, ils prennent le nom de leur père et non celui de leur mère.

Quant aux hommes, ils sont aussi divisés sur cette question d'égalité genre : les hommes illettrés veulent maintenir le statu quo comme les femmes illettrées. Pour justifier leurs idées, ils disent que depuis les temps les plus immémoriaux « *les choses ont été comme ça et ça devrait rester comme ça* ». Ils vont plus loin en disant que l'égalité de genre « *ni agaharawe hazoza n'ibindi* » pour dire que c'est une mode qui pourra se remplacer par d'autres. En plus de cela, ils argumentent en disant que la femme a été tirée de l'homme, que l'homme a été créé le premier et que par conséquent, la femme ne devrait jamais se comparer à l'homme. Passer outre à ce principe, c'est aller à l'encontre de la volonté divine, cela est confirmé par notre enquêté :

> « *Moi, je ne soutiens pas ceux qui veulent contredire Dieu, ceux qui prônent l'égalité ignorent que même en créant les choses, Dieu a commencé par l'homme, puis la femme en second lieu. Alors le premier sera toujours le premier et non le second. Une femme, quand bien même elle est président, arrivée à la maison, elle doit se soumettre à son mari « ivy'ubu président ni mubiro honyene », et laisser le statut d'être présider au bureau* »[50].

Alors même si, ces illettrés ne veulent pas la mise en application de l'égalité genre, nous ne pouvons pas passer sous silence un pas qui est déjà franchi. Ils s'inscrivent en faux contre les hommes qui battent leurs femmes comme si elles étaient les bêtes de somme. Cela est confirmé par cet enquêté :

[50] V.MUYANDA, 53ans, Eleveur, Buburu, le 15/7/2007

> « P*our éviter qu'il y ait du désordre dans nos maisons, il faut que l'homme reste le chef, le père de la famille. Que la femme lui doit obéissance et qu'en retour l'homme reconnaît que sa femme est un être humain comme lui, qu'il cesse de la traumatiser ou de la battre. Vraiment cela n'est pas digne pour un homme* »[51].

Quant aux hommes instruits, ils admettent l'égalité des genres même en droit, dans l'exercice des fonctions. Ils affirment que l'expérience a montré que les femmes sont capables de faire ce que font les hommes dans beaucoup de domaines. Nous avons fini par remarquer que dans certains domaines autrefois réservés aux hommes, les femmes s'y adaptent facilement. C'est le cas par exemple de l'armée et de la police. Pour ce qui est des études, le sexe n'a aucun rôle à jouer cela est précisé par cet enquêté.

> « *Pour moi, rien ne peut empêcher les femmes d'être situées au même pied d'égalité que les hommes car nous avons fait les mêmes études, et il n'y a pas de différence. Je vous jure qu'il y a des femmes qui peuvent prendre une décision qu'un homme ne peut oser prendre. Par exemple ce qu'a fait l'honorable Alice NZOMUKUNDA quand elle était deuxième Vice-Président. Ce n'est pas n'importe qui qui peut le faire y compris les hommes* »[52].

En fait, à voir les divergences qu'il y a à propos de la notion de l'égalité genre, nous pouvons conclure que cette dernière ne sera complètement atteinte qu'au cas où tous les partenaires auront une même vision sur cette question. C'est au moment où les femmes et les hommes de notre milieu d'enquête seront conscients que les temps changent et que par conséquent la présumée supériorité de l'homme n'est qu'une affaire de l'éducation. Alors dans le même ordre d'idées, cela nous amène à l'analyse des projets de société des partis politiques en lice en commune Gisozi. Pour voir si les présidents des partis politiques ont intégré dans leurs programmes la notion de l'égalité genre.

[51] P. MUYAKANA, 45ans, cultivateur, Gatare, le 3/7/2007
[52] V. HICINTUKA, 43ans, Enseignant, Buburu, le 13/7/2007

II.6. Les partis politiques en lice en commune Gisozi

Alors sur les 35 partis politiques qui étaient agréés en 2005, ceux qui ont fait signe d'existence en commune Gisozi sont : l'UPRONA, le FRODEBU, le CNDD-FDD, le PARENA, le MRC, le VERT-INTWARI. Notons également que selon nos enquêtes, peu de ces formations politiques étaient connues de la population de Gisozi. Seuls les partis CNDD-FDD, FRODEBU, MRC et l'UPRONA étaient connus par la population de notre milieu d'enquête.

II. 6.1. Comportement des partis politiques sur terrain

Le comportement des partis politiques sur terrain ne s'accomplit pas sans heurter les intérêts de l'administration. Ceci provoque des réactions de méfiance mutuelle entre les deux protagonistes. C'est le cas du parti MRC-RURENZANGEMERO dont les membres étaient maltraités par l'administration communale proche du parti UPRONA. Dans leur action, les partis politiques se heurtent à l'administration, d'où les deux acteurs se suspectent mutuellement.

L'administration accuse les partis politiques de troubler l'ordre public tandis que ces derniers l'accusent de partialité en faveur du parti au pouvoir ou de blocages divers à leur égard. Notons qu'à l'époque c'étaient les partis FRODEBU et l'UPRONA qui assuraient la transition après les accord d'Arusha.

II.6.2. De la présentation des programmes politiques au dénigrement mutuel des propagandistes

En plus des programmes politiques publiés officiellement, il arrivait que les propagandistes fassent des ajouts. Ces derniers étaient dictés par les réalités de terrain, dans le but de toucher sur la corde sensible. Cela a été le cas surtout pour les partis MRC-RURENZANGEMERO qui rivalisait avec l'UPRONA pendant les élections communales comme nous l'a affirmé NTAMAGARA pendant notre enquête :

« Les militants du MRC disaient ; « si vous votez pour notre Président, il va vous débarrasser du pouvoir de l'UPRONA qui depuis 30ans n'a rien fait comme action de développement »[53].

A part que la présentation des programmes pouvait être caractérisée par un dénigrement mutuel, les partis politiques avaient élaboré des programmes louables. Tous semblent mettre en avant la promotion des secteurs sociaux comme l'éducation et la santé pour gagner la sympathie des électeurs. Nous pouvons d'ailleurs dire que leur contenu semble être le même pour la plupart des partis sauf que les partis nouvellement agréés promettaient de développer les secteurs qui ont été défavorisés par les régimes tenus par l'UPRONA et le FRODEBU. Ils proposaient par exemple la construction des écoles, des centres de santé et des hôpitaux. Si nous analysons les programmes politiques de ces différents partis politiques, on peut se permettre de dire qu'ils relevaient de la pure démagogie. Ainsi, les dirigeants du MRC disaient qu'une fois le parti est élu la population vendeuse des boissons locales ne vont plus payés les taxes communales sur ces boissons alors que ce sont ces mêmes taxes qui contribuent au développement de leur commune.

a. Sur le plan politique

Ils permettaient de garantir l'équilibre des pouvoirs et le droit égal des communautés et des citoyens à tous les niveaux de rompre définitivement avec le règne de l'arbitraire par l'exercice plein et entier des droits et libertés des individus. De plus, ils prônaient l'assainissement du secteur de la justice pour l'établissement d'un Etat de droit spécialement en ce qui concerne l'indépendance de la magistrature et du climat socio-politique qui doit impliquer en priorité une action visant à éradiquer l'impunité contre les crimes de génocide et de malversations économiques qui ont jalonné l'histoire de notre pays.

b. Dans le domaine économique

Leur priorité était l'instauration d'une politique dynamique d'industrialisation en vue de limiter la pression sur les terres rurales et l'atomisation de celles-ci.

[53] D. NTAMAGARA, 37ans, comptable, Rweza, le 10/07/2007

Ils promettaient aussi de réorganiser l'économie burundaise afin qu'elle puisse dégager à l'avenir des ressources susceptibles d'assurer un revenu minimum à chaque citoyen, de permettre l'accès du plus grand nombre possible de la population burundaise aux infrastructures économiques et sociales.

Dans cette perspective, un accent serait particulièrement mis sur des industries, routes, télécommunications, eau, électricité. De même, des institutions de micro-crédits accessibles aux ménages ruraux et aux autres catégories à faible revenu feraient l'objet d'une attention particulière.

c. Dans le domaine social

On promettait de mettre en place une politique cohérente et planifiée en matière de l'éducation : promotion de l'enseignement universel remise à l'honneur d'un enseignement de qualité et professionnalisé, revalorisation de la profession d'enseignant, etc. Il était aussi question d'initier des actions visant la motivation et l'augmentation de l'effectif du personnel médical, l'accroissement des infrastructures d'accueil, la généralisation de la carte d'assurance maladie et la promotion de mutuelles médicales privées...

S'agissant de la politique de l'égalité des genres, la femme serait promue dans l'emploi, particulièrement au niveau des cadres de direction dans les secteurs publics et privés.

d. Dans le domaine culturel

On promettait l'encouragement et la réhabilitation des valeurs comme l'institution des *Bashingantahe* et celle de l'*Ubuntu*, la promotion des artistes, la revalorisation de la langue kirundi, des sites historiques et des traditions orales ainsi que la reconstitution de l'histoire.

e. Sur le plan des relations internationales

Dans le domaine des relations internationales, on acceptait de se préoccuper du rétablissement des rapports du bon voisinage et d'amitié avec les différents pays et régions du monde. Ainsi, l'intégration économique sous-régionale et régionale et la redynamisation de la coopération internationale feraient l'objet de l'attention du gouvernement, en veillant à une culture de compter d'abord sur ses propres forces.

Nous remarquons que d'une manière générale, les programmes officiels de ces partis convergent sur la promotion de la justice, du respect des droits de l'homme et de sa dignité sans distinction sous toutes ses formes.

II.6.3. Les femmes de la commune Gisozi dans les partis politiques

Les partis politiques devraient être les principaux tremplins pour accéder au pouvoir politique tant pour les hommes que pour les femmes. Ils sont également d'importantes enceintes du débat politique et par conséquent, les principales institutions qui visent la promotion de l'égalité homme-femme.

A l'analyse, force est de constater que les partis politiques n'ont pas été des promoteurs exemplaires des intérêts des femmes. Ils ont rarement accordé la priorité aux questions d'égalité hommes-femmes. D'ailleurs, rares sont les partis où des postes de direction et de gestion sont confiés à des femmes.

L'importance démographique de ces dernières ne semble guère jouer en leur faveur. C'est ce que nous relate cette enquêtée :

> « *En réalité, les partis politiques nous excluent car il y a beaucoup de femmes qui pouvaient assumer pas mal de fonctions, mais nous en remarquons peu au sein des organes dirigeants des partis. Ce sont elles qui pourraient nous servir d'exemples en nous enseignant l'idéologie des partis politiques mais surtout en nous sensibilisant pour défendre nos intérêts* »[54].

[54]A. NIJIMBERE, 35ans, cultivatrice, Rweza, le 10/7/2007

A côté de ce manque de volonté des chefs des partis politiques, la femme reste en arrière à cause de l'absence de leurs maris dans les travaux ménagers. Alors, la femme se sent responsable de ces activités. Comme les activités politiques demandent du temps, les femmes se retrouvent dans une situation qui ne leur permet pas de combiner les devoirs familiaux et les activités politiques. C'est ce que déclare cette interlocutrice :

> « *Nous n'avons pas toujours du temps à consacrer à la famille et aux activités des partis politiques. C'est nous qui devons garder les enfants si les bonnes ne sont pas là, mais aussi entretenons la famille en général, etc. Malheureusement, les hommes (responsables politiques) ne tiennent pas compte de tout cela pour nous intégrer dans leurs partis* »[55].

Au cours de nos enquêtes, les personnes interrogées surtout les hommes nous ont avoué que les femmes ne peuvent pas être efficaces dans les activités politiques à cause de leur nature biologique. C'est ce qu'affirme cet enquêté :

> « *Les femmes ne peuvent pas être efficaces en politique comme les hommes car, à un certain moment, elles peuvent être enceintes ou avoir de petits enfants. En plus de cela, il leur est impossible d'escalader les montagnes pour aller faire connaître leur programme. C'est la raison principale de leur faible représentation dans les partis politiques.* »[56].

En définitive, nous constatons que la faible participation des femmes face aux activités politiques est liée à une insuffisance de formation et de préparation des femmes. Beaucoup de femmes interrogées nous ont affirmé que c'est au moment où les élections approchent qu'elles sont au courant des activités des partis politiques. Ceci veut dire que c'est pendant que les chefs des partis cherchent des voix ; qu'après les élections, ces partis ne se souviennent plus de ce qu'ils ont promis à la population.

En somme, nous remarquons que la femme joue un rôle non négligeable dans les activités agro-pastorales. Dans le domaine social, elle agit selon le chemin tracé par l'homme. Dans le domaine politico-administratif, c'est aussi l'apanage des hommes. Elles ne sont pas suffisamment sensibilisées. A vrai dire, les femmes

[55] M. NIYONIZIGIYE, 39ans, infirmière, Kibimba, le 22/7/2007
[56] F. BATUNGWANAYO, 43ans, éleveur, Gatare, le 23/7/2007.

rurales ne participent aux activités politiques que lors des élections. Pire encore, les partis politiques ne réservent pas une place de choix aux femmes alors même qu'elles constituent la grande partie de l'électorat

CHAPITRE III. EVALUATION DE LA PARTICIPATION POLITIQUE DE LA FEMME AUX ELECTIONS COMMUNALES ET COLLINAIRES A GISOZI.

Dans ce chapitre, nous allons analyser la participation des femmes de la commune Gisozi au cours des élections communales et collinaires de 2005. Pour ce faire, nous mesurerons sa part aussi bien pendant la campagne électorale qu'au cours des élections sans oublier d'évaluer son action après ces dernières.

III.1. L'analyse de la campagne électorale

Selon le code électoral de 2005 en son article 25, la « *campagne électorale est l'ensemble des opérations de propagandes précédant une élection ou un référendum et visant à amener les électeurs à soutenir les candidats en compétition ou à se prononcer sur une question qui leur est soumise par voie de consultation* »[57].

C'est pendant la campagne électorale, quelques semaines précédent les élections que les attitudes des électeurs à l'égard des partis, de candidats et des enjeux vont se cristalliser, se préciser. Pendant quelques semaines, les candidats vont tout faire pour mobiliser et convaincre les électeurs, leurs soumettant à un bombardement d'informations politiques. Aux meetings, aux distributions des cartes pour les adhérents, aux porte-à-porte pour asseoir l'idéologie du parti en compétition est venue s'ajouter l'utilisation des grands médias.

Au cours de nos enquêtes, les personnes interrogées nous ont déclaré qu'elles ont participé aux meetings des différents partis politiques lors de la campagne électorale. Cette forte participation était due à l'offre du vin de banane et bière de sorghos distribués par les représentants des partis politiques.

[57] REPUBLIQUE DU BURUNDI/MINISTERE DE L'INTERIEUR, Code électoral 2005, article 25.p8

Les mêmes personnes nous ont affirmé qu'elles se sont décidées pendant la campagne. Donc, cette campagne était : « *Un marché politique, un espace symbolique où se rencontrent une offre proposition des entraîneurs politiques (représentants ou candidats) et une demande : les attentes des citoyens (électeurs)* »[58]. Cependant pour le cas qui est le notre, il semble que l'offre ait été davantage composée de ces boissons-là. Et pour cause l'influence était conditionnée par ces dernières plutôt que par les programmes par ailleurs souvent semblables.

III.1.1. Les thèmes de la campagne électorale

Lors d'une compétition électorale, tout candidat cherche à tout prix à gagner. Ainsi donc, à part les thèmes officiels reconnus pour faire la propagande, les candidats essaient de recourir à d'autres points sensibles. C'est le cas des candidats du Parti UPRONA qui ont utilisé les élèves du Lycée communal de Gisozi. Ils procédaient par sélection d'une équipe de trois à cinq élèves à qui ils donnaient de l'argent et ces derniers allaient sensibiliser leurs camarades sans oublier leurs familles. Cela est confirmé par notre enquêté :

> « C*e qui se fait pendant ces meetings c'est honteux, les hommes politiques utilisent nos enfants dans leurs activités au lieu de les laisser étudier. Avec cet argent qu'on leur donne, ils sont devenus comme des chiens enragés, au lieu d'étudier, ils passent leur temps en courrant derrière ces politiciens* »[59].

C'est le cas également du parti MRC-RURENZANGEMERO qui utilisait les étudiants de l'Université du Burundi regroupés au sein de l'association ASSEGI qui partaient de Bujumbura dans des bus loués pour cela, à destination de leurs collines d'origine. Chaque étudiant avait comme mot d'ordre de sensibiliser en commençant par les membres de sa propre famille.

En dehors des meetings officiels, nous ne pouvons pas passer sous silence des campagnes officieuses menées dans les bananeraies par certains candidats qui essayaient de se chercher des antennes dans toutes les circonscriptions. A part la bière que ces antennes pouvaient offrir, elles n'avaient pas de thèmes bien précis à

[58] EASTON (D.), Analyse du système politique, 1965, trad., Paris Armand colin, p.159
[59] A.NTASHAYA, 53ans, cultivateur, Nyamiyaga, le 17/7/2007

développer. Ce qui est dommage c'est que leurs discours n'étaient ou ne reflétaient qu'une pure démagogie pour que leur mission soit accomplie. C'est le cas du MRC-RURENZANGEMERO où ses dirigeants disaient à la population de Gisozi surtout aux femmes vendeuses de boissons locales qu'au cas où le président du parti serait élu, elles ne vont plus payer les taxes communales sur ces boissons-là.

Les candidats essayaient d'interpeller tout le monde membre ou nom du parti de venir remplir ses droits et devoirs civils et politiques. C'est ainsi que les candidats s'adressaient à toute la population sans distinction de catégorie sociale ou professionnelle.

A propos de ces meetings, les femmes interrogées nous ont répondu qu'elles n'allaient pas perdre du temps en courant derrière les politiciens car les travaux domestiques pèsent sur leur dos. Voici l'idée d'une de nos enquêtées :

> « *Nous préférons rester à la maison pour accomplir les tâches qui nous sont assignées et laisser nos maris participer à ces meetings car eux, ils ont du temps* »[60].

Ainsi donc, l'absence des femmes dans des activités politiques prend source dans le fait qu'elles mêmes ne s'intéressent pas à de telles sortes d'activités et n'osent pas de sortir de l'enclos familial et briser les barrières que la société a dressées contre elles. En plus de cela, leur inactivité en politique est due en grande partie au retard dans leur scolarité mais aussi au poids de la tradition comme le précise KAUDJHIS-OFF :

> « *La politique exige une disponibilité de temps d'esprit et une formation suffisante. Or, la femme est encore écrasée par les problèmes sociaux tels que l'analphabétisme et le poids des préjugés* »[61].

De fait en commune Gisozi comme ailleurs au Burundi, la plupart des femmes ayant des enfants encore en bas âge et ne disposant pas de nourrices(ce qui est le cas pour la majorité des femmes paysannes), il est difficile de participer aux activités politiques.

[60] C.INABONGE, 40ans, cultivatrice, Kiyange, le 02/8/2007

[61] KAU DJHIS-OFF (Fr.), Les droits de la femme en côte d'ivoire, Paris, Karthala, 1996, p.156

III.1.2. La campagne électorale : activité difficile pour les femmes

La campagne électorale est un moment crucial où les propagandistes cherchent à tout prix la mobilisation et la manipulation de la masse des électeurs. C'est une période agitée pendant laquelle les acteurs politiques prononcent des mots qui ne sont pas de nature à assurer la population. Alors face à cette situation, il arrive que les femmes se retirent car elles craignent la brutalité de hommes politiques. Les propos injurieux ou suscitant la peur tenus par ces propagandistes peuvent dégénérer jusqu'à provoquer des drames. C'est cela qui dans la plupart du temps diminue la participation des femmes dans ce genre d'activités :

> « *Nous ne pouvons pas perdre notre temps dans les campagnes électorales car c'est un terrain glissant pour nous. Les hommes politiques, au lieu de venter leurs projets de société, passent le temps à se ridiculiser oubliant que ce sont des frères. Alors nous préférons laisser nos maris car eux, ils en ont l'habitude et si la situation dégénérait, ils peuvent même prendre le large* »[62].

Pour les politiciens, quand ils veulent gagner à tout prix, ils considèrent que tous les moyens sont bons pour accéder au pouvoir en oubliant que leurs propos injurieux ou leurs déclarations provocantes les exposent à plusieurs dangers.

A part cette imprudence des hommes politiques, les femmes se retrouvent coincées dans les soins du ménage à tel point qu'elles ne disposent pas d'assez de temps pour s'occuper de leurs familles et de la vie politique. Ou bien alors, elles n'en ressentent pas tout simplement la nécessité à cause du manque de sensibilisation. Ceci est très compréhensible dans la mesure où « *Les femmes vivaient essentiellement de l'agriculture et où la femme en sa qualité de nourricière devait assumer la survie de la famille* »[63].

Ainsi donc, tous ces propos injurieux ou diffamatoires tenus par les propagandistes se font en violation de l'article 32 du code électoral qui stipule que :

« *Il est interdit de procéder, lors des campagnes à des déclarations injurieuses*

[62] L.NDIKUMWENAYO, 46ans, cultivatrice, Gisozi, le 15/7/2007

[63] KIDUDA (P.), Le travail de la femme et l'éducation des enfants en milieu urbain, Mémoire, U.B, Bujumbura, mars, 1989, p.11

ou diffamatoires par quelque voie que ce soit à l'endroit des partis politiques, d'un ou de plusieurs candidats ou de listes de candidats »[64].

III.1.3. La perturbation des activités quotidiennes au profit de la campagne électorale des communales.

La campagne électorale pour les communales s'est étenduee sur la période du 19 au 31 mai 2005. D'une manière générale, elle s'est bien déroulée sur toute l'étendue de la commune. Cependant, quelques irrégularités se sont fait jour en rapport avec l'utilisation des biens de l'Etat et l'arrêt des activités quotidiennes sans oublier le comportement des différents intervenants.

Lors de cette période, le climat était tendu parce que les propagandistes surtout du MRC et de l' UPRONA se rivalisaient pour gagner l'électorat. L'objectif pour le MRC était la destitution des « Upronistes » qui étaient à la tête de la commune pendant plus de 30ans. Visiblement c'était le MRC et l'UPRONA qui faisaient des meetings animés tandis que pour le CNDD-FDD et le FRODEBU, les participants aux meetings venaient à compte goutte.

La plupart de nos enquêtés n'ont pas manqué de nous dire que les autorités communales surtout l'administrateur de l'époque les maltraitaient. Les plus visés étaient surtout les membres du MRC comme l'a dit KARIBUHWE :

« *Nous étions traumatisés à cause de notre appartenance politique. Le chef de colline, lors des travaux de développement convoque seulement les membres du MRC. De même que les percepteurs des taxes communales sur les boissons locales, seuls les ménages où il y a un membre du MRC sont obligés de payer la quittance* »[65].

[64] Code électoral 2005, article 32, p.9
[65] P. KARIBUHWE, 45ans, commerçant, Butegana, le 24/7/2007

III.1.3.1. L'utilisation des biens de l'Etat

Pendant la campagne électorale des communales, les biens de l'Etat ont été au service des propagandistes surtout ceux qui étaient au pouvoir. C'est le cas de l'UPRONA qui utilisait les véhicules de l'ISABU et ceux de la DPAE à la recherche de l'électorat. Alors que la loi interdisant l'utilisation des biens de l'Etat pour les campagnes électorales existait bel et bien, cela n'a pas empêché les autorités d'alors d'enfreindre cette loi comme le déclare NIRAGIRA :

> « *Les détenteurs du pouvoir étaient plus avantageux que d'autres. Les autorités de la commune étaient soutenues par le Gouverneur qui est aussi membre de l'UPRONA. Ils sillonnaient toute la commune en utilisant les véhicules de l'Etat. Personne ne pouvait oser élever sa voix de peur d'être emprisonné* »[66].

Pour ne pas se créer des ennuis avec le pouvoir en place, certains fonctionnaires pouvaient rester neutres lors des meetings ou accepter d'adhérer aux partis des autorités supérieures. C'est ce que nous a dit le comptable communal :

> « *Moi, j'étais membre du MRC, mais pour sauvegarder mon emploi et surtout pour ne pas me créer des ennuis avec l'administrateur, je faisais semblant d'être de même tendance que lui mais, en réalité ce n'était pas vrai, je le faisais parce que je craignais d'être limogé* »[67].

Nous constatons que les autorités d'alors essayaient de tout faire pour décourager leurs concurrents. Ils avaient tous les moyens et tous les points stratégiques étaient entre leurs mains. A part les véhicules utilisés lors des meetings mêmes les lieux publics étaient devenus comme des propriétés privées appartenant au pouvoir en place ceci est confirmé par notre enquêté :

> *« Moi, ce qui m'a beaucoup frappé, c'est que l'ancien administrateur a refusé de m'accorder la place se trouvant tout près du bureau communal tout en disant que l'UPRONA a fait la demande avant moi alors que ce n'était pas vrai. Alors j'ai dû rapporter la séance du meetings à cause de cela* »[68].

[66] L.NIRAGIRA, 40ans, enseignant, Kibimba, le 13/7/2007
[67] G.BARIKWINSHI, 43ans, comptable, Gisozi, le 15/7/2007
[68] L. NTAHONKIRIYE, 37ans, enseignant, Gisozi, le 15/7/2007

Ainsi donc, tout cela se faisait en violation de la loi car, chacun, surtout le pouvoir d'alors essayait d'user de toutes ses forces pour gagner les élections. Cela n'a pas épargné les établissements secondaires qui eux aussi sont devenus d'une façon ou d'une autre des lieux des meetings. C'est ce qu'affirme cette enquêtée :

> « *Quand il y avait un meeting tout près d'une école, avec l'installation des haut-parleurs, il suffit que les chansons commencent à retentir les élèves ne faisaient que sortir en courrant vers les lieux de ces meetings* »[69].

Nous remarquons que tout cela se faisait en violation du code électoral en son article 34 qui dispose qu' :

> « *Il est interdit à tout agent public de distribuer pendant les heures de service tout document ou tout autre support de propagande électorale .Toute distribution de ces documents est également interdite dans les enceintes et établissements scolaires et universitaires publics et privés* »[70].

III.1.3.2. L'arrêt des activités au profit de la campagne électorale

Dans notre pays l'abandon des activités lors des campagnes électorales est devenu monnaie courante. Cette situation n'a pas épargné les habitants de notre milieu d'étude. Les gens s'absentaient à leurs activités pour aller participer ou animer des meetings. C'est ce que nous relate cet enquêté :

> « *La campagne électorale était un moment très agité de telle sorte que toutes les activités étaient paralysées. Du sommet à la base, tous étaient impliqués lors de cette période. Aucune activité y compris le service minimum n'était assurée.* »[71]

A la question de savoir si les femmes elles aussi étaient très impliquées lors de cette campagne, nous avons fini par constater que leurs avis sont divergents à propos. Certaines étaient intéressées jusqu'à avouer qu'elles devraient soutenir leurs candidats lors des élections. Ce sont justement les propos de cette enquêtée :

> « *Même si ça semblait difficile compte tenu de nos obligations familiales, nous*

[69] R.KANKINDI, 32ans, encadreuse, Gisozi, le 15/7/2007
[70] Code électorale 2005, article34, p.10
[71] M.HORUGAVYE, 46ans, infirmier, Gisozi, le 15/07/2007

participons à la campagne électorale. On essayait de se libérer ne fût ce que pour une courte durée pour aller assister à ces meetings »[72].

En revanche, d'autres femmes sont très conservatrices et disent que cela est réservé aux lettrés qui cherchent des postes et spécialement aux hommes. C'est du moins les propos d'une autre enquêtée :

« *Nous n'avons pas de temps à perdre à ce genre d'activités. Nous n'y participons que quand il s'agit d'une obligation ; sinon les affaires politiques sont réservées aux hommes qui cherchent des postes. Nous, nous sommes des cultivatrices et les travaux domestiques reviennent à nous. Personne n'ignore qu'une femme est une gardienne du ménage. Alors si nos maris participent à de telles activités, ils nous représentent* »[73].

Une autre catégorie des femmes, celle des intellectuelles, n'arrive pas à justifier leur non-participation aux activités à caractère politique parce qu'elles participent à d'autres associations à caractère sociale comme « Dushigikirane », « Remesha amahoro », etc. Nous pensons seulement qu'il s'agit d'un manque de volonté ou le manque d'estime de soi. C'est l'avis de cette informatrice :

« *Beaucoup de femmes parmi nous ne sont pas intéressées par les activités politiques et de surcroît, elles se sous-estiment. Mais, actuellement, nous avons franchi un pas en avant parce que nous nous réunissons dans des associations. Nous avons espoir, qu'avec l'aide de nos maris, la situation va s'améliorer davantage* »[74].

Si nous essayons d'analyser la divergence des avis de nos enquêtés sur la participation des femmes à la campagne électorale pour les communales cela nous amène à conclure que les femmes de la commune Gisozi ne s'intéressent pas beaucoup à la politique tant pour les femmes instruites que pour les paysannes.

La faible participation des femmes à la campagne électorale n'est pas due au manque de temps. Et pour cause, les femmes instruites qui ont des « bonnes » pour le gardiennage des enfants et qui ont un temps libre après les heures de service n'y

[72] M.T.NAHIMANA, 36ans, commerçante, Gisozi, le 15/07/2007
[73] E.NZOBONIMPA, 56ans, cultivatrice, Gatare, le 20/07/2007
[74] J.NAHAYO, 36ans, infirmière, Kibimba, le 17/7/2007

participent pas massivement. Même les femmes paysannes qui ont des enfants qui ne sont plus exigeants ne participent pas aux affaires politiques.

Nous constatons tout simplement qu'elles sont guidées par le manque de volonté, le désintéressement du domaine politique, domaine qui selon elles, a été toujours l'apanage des hommes. Enfin, le fait qu'elles ne s'estiment pas et se croient incapables politiquement y est pour beaucoup.

III.1.3.3. Le Comportement des différents intervenants lors de la campagne électorale des communales.

Divers intervenants à savoir les partis politiques, les électeurs et l'administration ont globalement respecté le code de conduite.

a. Le comportement des partis politiques

Comme nous l'avons souligné, quelques cas d'intolérance ont été observés surtout entre les militants du MRC-RURENZANGEMERO et de l'UPRONA d'une part et ceux du CNDD-FDD et de l'UPRONA d'autre part. Au cours de leurs meetings, les leaders du MRC accusaient l'UPRONA de n'avoir rien fait comme développement durant les trente ans qu'elle venait de passer à la tête de la commune. Donc, ils prônaient le changement une fois élus comme adduction d'eau potable et la multiplication des champs théiers ainsi que l'installation d'une usine de thé dans cette commune.

b. Le comportement des électeurs

Quelques électeurs sont tombés dans le piège des partis politiques et ont accepté de participer aux meetings de plusieurs partis. Nous avons essayé de chercher la raison majeure de cette participation en interrogeant les hommes et les femmes rencontrés. Ils nous ont avoué que certains ne pouvaient s'empêcher d'aller aux meetings de presque tous les partis car souvent après chaque séance, il y avait une réception voire une distribution de petites sommes d'argent. C'est au moins les propos de cet enquêté :

« *Moi, je participais à tous les meetings car après, on nous donne de quoi boire. Mais, le jour des élections, je sais à qui je vais donner des voix* »[75].

Les femmes interrogées à propos de leur appartenance politique nous ont déclaré qu'elles adhèrent aux partis de leurs maris, que même le jour de vote, elles ont voté pour les mêmes partis que leurs maris de peur qu'arrivées à la maison ces derniers ne les maltraitent. Comme le parti MRC était nouveau dans notre milieu d'étude les femmes qui n'en étaient pas membres avaient des difficultés à s'entendre avec leurs maris qui sont des « Upronistes ». C'est ce que nous relate NIJIMBERE :

« *Ce jour des élections mon mari avait pris ma carte d'identité pour m'empêcher de me présenter aux urnes croyant qu'il va voter à ma place car il savait que j'étais membre du parti MRC-RURENZANGEMERO alors que lui appartenait à l'UPRONA* »[76].

Alors que le vote est un droit pour toute personne en âge de voter, nous constatons qu'il y a des gens qui ont voulu influencer le vote des autres. Ceci est surtout fréquent chez les couples à tendances opposées comme nous venons de le voir. Pour palier cela, les femmes avaient pris des stratégies qui n'étaient pas de nature à compromettre les relations avec leurs maris. C'est du moins les propos de cette enquêtée :

« *Moi, mon mari m'avait intimé l'ordre de voter pour le CNDD-FDD et que si je ne le fais pas je retournerai immédiatement chez moi. Pour ne pas troubler l'ordre dans la famille, j'ai fait semblant d'être d'accord tout en sachant que le jour de vote je serais seule dans l'isoloir* »[77].

Compte tenu de tout cela, certaines femmes ont actuellement déjà compris que le droit de vote est un droit inaliénable alors que d'autres sont encore sous le joug de leurs maris.

[75] M.KABAYABAYA, 44ans, cultivateur, Mugero, le 4/8/2007
[76] C.NIJIMBERE, 40ans, cultivatrice, Butegana, le 4/8/2007
[77] C.NIYONDIKO, 39ans, infirmière, Ndava, le 11/7/2007.

c. Le comportement de l'administration

De manière générale, les administratifs étaient fortement impliqués dans la campagne électorale de leurs partis respectifs de telle sorte qu'il était quasi impossible de les trouver dans leurs bureaux. Ils ont affiché un comportement pour le moins mitigé. Sur la colline Buburu, l'ancien administrateur a attribué la place au parti UPRONA au détriment du MRC qui, le premier, en avait fait la demande. Les membres du MRC se plaignaient en disant qu'ils étaient défavorisés parce que du sommet jusqu'à la base tous les chefs étaient du parti UPRONA.

III.2. Les élections communales de 2005.

La date du 03 juin 2005 était le rendez-vous tant attendu par la population de la commune Gisozi. Ce rendez-vous a rencontré une population plus ou moins expérimentée parce que le processus électoral de 1993 dont la principale caractéristique commune était le contexte de pluralisme politique.

III.2.1. Les femmes de Gisozi dans les élections communales

La population de Gisozi a répondu massivement au grand rendez-vous pour élire les conseillers communaux. Alors que les femmes avaient affiché un comportement d'indifférence lors de la campagne électorale, tel n'a pas été le cas le jour des élections car beaucoup de femmes se sont rendues aux urnes comme certaines d'entre elles le disent :

> « *Nous nous rendions aux urnes très tôt le matin en grand nombre pour voter parce que nos enfants et nos maris qui avaient le temps de participer aux meetings nous avaient donné les instructions y relatives* »[78].

Cela nous amène à conclure que les femmes qui n'ont pas participé aux campagnes électorales ont voté selon les instructions de leurs maris ou de leurs entourages.

[78] V.NAHABANDI, op.cit

En plus de cela, le déploiement des élèves du Lycée communal et des étudiants de l'université du Burundi, de même que le système de porte-à-porte surtout la veille des élections ont eu des échos pour ce qui est de cette forte participation des femmes à ces élections.

A côté de ces femmes qui ont voté selon les injonctions de leurs maris, il y en a d'autres qui nous ont avoué que lors des campagnes électorales, elles ont eu un moment suffisant de différencier les signes distinctifs de leurs partis pour que le jour des élections, elles ne soient pas désorientées. Ce sont les propos de cette informatrice :

> « *Nous nous n'avions pas besoins d'injonctions complémentaires. Nous les en avons eus suffisamment. Nous avons voté selon notre orientation et nous avons donné des voix à notre parti* »[79].

Quant aux hommes, compte tenu que depuis longtemps les affaires politiques leurs étaient réservées sans oublier l'institution d'ubushingantahe, ils disent qu'ils ne peuvent pas élire quelqu'un par sentiment ou par relation parentale. MUYANDA le dit mieux quand il affirme :

> « *Un homme digne de son nom surtout celui qui est investi mushingantahe ne peut pas élire quelqu'un à cause des relations parentales ou autres. Même quand c'est ton ami, tu regardes d'abord de quoi il est capable ou incapable parce que nous savons qu'il y a des hommes qui pensent comme des femmes* »[80].

A l'issue des idées des nos différents enquêtés, nous pouvons dire que certaines femmes n'ont pas encore pris conscience que les activités politiques les concernent elles aussi. Elles croient que ce sont leurs maris qui devront les représenter tout en oubliant que le changement palpable proviendra d'elles. A côté de cela il y a quelques femmes qui ont déjà compris que leurs efforts sont nécessaires en vue d'une construction d'un Etat démocratique. Cela se remarque à travers les membres du conseil communal où il y a des femmes qui se sont fait élire

[79] M.NGENDAHAYO, 43ans, enseignante, Gisozi, le 15/7/2007
[80] T. MUYANDA, 60ans, éleveur, Musivya, le 12/7/2007

même si leur pourcentage reste faible par rapport à celui des hommes. C'est ce que montre ce tableau.

Tableau 6 : Les membres du conseil communal Gisozi

Série	Nom et Prénoms	Appartenance politique	Sexe
1	BASABOSE Mathias	CNDD-FDD	Masculin
2	RUNYUTU Léonidas	MRC	Masculin
3	BAYAGANAKANDI Epitace	MRC	Masculin
4	KAZABUKEYE Prosper	MRC	Masculin
5	NDAGARAZA Dominique	MRC	Masculin
6	YAMUREMYE Sylvestre	MRC	Masculin
7	NIYONGABO Vital	MRC	Masculin
8	NINGABIYE Winifred	MRC	Féminin
9	NDAYUWUNDI Hilde	CNDD-FDD	Féminin
10	BARANCURANWA Tharcisse	UPRONA	Masculin
11	GASABANYA Zacharie	UPRONA	Masculin
12	NDAYIRORERE Polydor	UPRONA	Masculin
13	NDONSE Sylvestre	UPRONA	Masculin
14	SAHINGUVU Salvator	UPRONA	Masculin
15	NTIYANKUNDIYE Sylvestre	UPRONA	Masculin
16	NAHIMANA Ménédore	UPRONA	Féminin
17	KANA Cyprien	UPRONA	Masculin
18	BATIJE Luc	CNDD-FDD	Masculin
19	BUKWEBERE Didace	FRODEBU	Masculin
20	NZISABIRA Ildéphonse	FRODEBU	Masculin
21	NIRIKANA Rénovat	MRC	Masculin
22	NDAYISABA Gabriel	MRC	Masculin
23	HAVYARIMANA Tharcisse	UPRONA	Masculin
24	NDAYISHIMIYE Rénilde	MRC	Féminin
25	BUHUNGU Vénant	MRC	Masculin

Source : ACHIVES DE LA COMMUNE GISOZI

Si nous essayons d'analyser les résultats de ce tableau, nous pouvons avancer deux idées :

Premièrement, nous voyons que les femmes ne sont élues qu'à 16% du conseil communal. Cela résulte du fait que le quota de 30% de femmes exigé par la constitution n'était pas appliqué pour les élections communales. Alors les femmes ont été victimes du mode de scrutin des listes bloquées. Pour bien expliquer cela, nous

pouvons dire que si on avait constitué les listes bloquées en respectant l'article 129 du code électoral on n'aurait eu plus de femmes au conseil communal. Cette article dispose : « *L'Assemblé National compte au moins 100 députés à raison de 60% de Hutu et 40% de Tutsi, y compris un minimum de 30% de femmes élues au suffrage universel directe sur base de listes bloquées à représentation proportionnelle constituées de manière que pour trois candidats inscrits à la suite sur une liste deux seulement appartiennent au même groupe ethnique et au moins un sur quatre soit une femme* »[81].

Nos enquêtées qui s'étaient portées candidates mais qui ont été victimes de cette histoire des listes bloquées ne nous l'ont pas moins souligné :

> « *Moi, je me suis portée candidate du parti MRC et en constituant les listes, j'ai été classée dans une position qui n'était pas bonne. Du fait qu'il y avait d'autres partis en compétition qui eux aussi ont aligné les candidatures masculines en premier, je n'ai pas eu cette chance d'être élue* »[82].

Donc, le parti a aligné les femmes dans des positions qui ne permettent pas leur éligibilité. Ceci est le cas aussi pour l'UPRONA où les femmes candidates n'ont pas été élues parce qu'elles étaient mal classées. En constituant les listes, les Etats major des partis composés uniquement par des hommes, ont été un peu égoïstes.

Deuxièmement, cette faible représentation des femmes dans le conseil communal est due au fait que pour les partis CNDD-FDD et FRODEBU, il n'y a pas beaucoup de femmes qui s'étaient portées candidates, notre milieu d'enquête est à majorité tutsi, alors pour elles, être membre du FRODEBU ou CNDD-FDD ne s'éloigne pas beaucoup d'être déviant. Et cela requiert en courage que les femmes n'osaient assumer.

En somme, nous pouvons conclure que pour les élections communales, les femmes ont été victimes du mode de scrutin de listes bloquées parce que d'après les informations reçues de la part des enquêtés les femmes avaient affiché la volonté d'y participer. En plus, cela est du fait que le code électoral a été muet pour ces

[81] Code électoral de 2005, article 129, p.33.
[82] G.BASABAKWINSHI, 40ans, enseignante, Gisozi, le 15/7/2007.

élections. Enfin, par le fait qu'on avait manqué les candidatures du CNDD-FDD et du FRODEBU.

III.2.2. Les opérations électorales des communales en commune Gisozi

Selon les informations reçues de la part de nos enquêtés, les opérations de vote lors des communales se sont bien déroulées car tous les intervenants ont respecté les consignes de la Commission Electorale Communale Indépendante (CECI). Cela étant, quelques irrégularités qui n'étaient pas de nature à compromettre le scrutin ont été observés ici et là.

D'abord pour les bureaux de vote, on nous a révélé qu'il y a eu les petits retards observés dans l'ouverture et la fermeture de bureaux de vote. Cela s'expliquerait par le fait que certains bureaux de vote se situeraient dans des endroits où le transport du matériel n'était pas facile.

S'agissant de l'administration, il lui a été difficile d'assurer convenablement sa tâche sans s'ingérer dans le travail des acteurs électoralistes d'autant plus que leur parti était en compétition et que l'ancien administrateur était tête de liste. On a observé un comportement tendant à influencer le vote mais les agents électoraux ont été de façon générale à la hauteur de leur tâche. Ils ont manifesté un comportement plus ou moins impartial dans l'exécution de leur tâche.

Pour les électeurs, on nous a signalé un cas des partisans qui prolongeaient la campagne électorale sur les lieux de vote. C'est le cas du bureau de vote de la colline Musivya : ici un candidat figurant sur la liste bloquée tentait de rappeler aux électeurs de voter pour RWAGASORE et ce, tout au long des files d'attente. Un autre cas s'est produit au bureau de vote de la colline Gisozi où on a assisté au vote des mineurs surtout les élèves du Lycée communal de Gisozi. Ces mêmes élèves ont été déployés par l'ancien administrateur dans les coins qui menaient au bureau de vote dans le but de rappeler les électeurs à voter en faveur de l'UPRONA.

D'autres irrégularités se sont fait jours sur les files d'attente notamment l'échange des injures entre quelques électeurs de partis politiques différents, la

poursuite déguisée de la campagne électorale, le fait de brandir un bulletin de vote de sa préférence sur le lieu de vote. Des fois, des électeurs pouvaient sortir de l'isoloir avec des cartes à la main, ou vouloir mettre dans l'enveloppe un bulletin de son choix sans passer dans l'isoloir ou même refuser l'imposition de l'encre indélébile.

En ce qui concerne le comptage de voix après les élections, les opérations se sont bien déroulées et faites dans la transparence en présence des mandataires politiques et des observateurs qui le désiraient.

Dans certains bureaux de vote, les électeurs sont restés calmes sur les lieux pour attendre les résultats de scrutin. Mais parmi ceux qui attendaient les résultats ne figuraient aucune femme. Celles interrogées pour savoir pourquoi elles n'ont pas attendu les résultats comme les hommes nous ont répondu que c'est suite aux obligations familiales qui pèsent sur leurs épaules. C'est du moins les propos de cette enquêtée :

> « *Nous les femmes, après le vote, nous devrions retourner à la maison et continuer à vaquer à nos activités quotidiennes ; ce qui est contraire à nos maris. Eux, ils avaient le temps d'attendre les résultats de ces élections* »[83].

Donc, la faible participation ou l'absence des femmes aux activités à caractère politique est certes due en grande partie aux activités domestiques, à la santé maternelle ainsi qu'à l'absence de leurs maris dans ces travaux comme elles le disent. Mais, c'est un argument qui ne tient pas la route car même les femmes instruites qui ont des travailleurs domestiques pour les travaux ménagers et pour le gardiennage des enfants s'absentent à ce genre d'activité. C'est que quelque part il y a un désintéressement des femmes aux affaires politiques mais aussi le manque de sensibilisation.

III.3. Les élections collinaires en commune Gisozi

Après les élections communales et législatives au suffrage direct et les élections sénatoriales et présidentielle par le suffrage indirect, la dernière étape des élections concernait les élections collinaires.

[83] D.NIRAGIRA, 42ans, cultivatrice, Gatare, le 20/7/2007

III.3.1. La campagne des élections collinaires

La campagne électorale des élections de conseillers des collines s'est étendue sur la période du 08 au 21 septembre 2005 au niveau national. En commune Gisozi, la population ne s'est pas préoccupée des élections collinaires. Lors de la campagne, on a enregistré peu d'affluence aux meetings. L'hypothèse que nous pouvons formuler est que le manque d'enthousiasme de la population peut s'expliquer par une certaine fatigue consécutive à la cascade des scrutins qui se sont succédé depuis le référendum du 28 février 2005.

De plus, après les élections législatives et présidentielle, cette population a dû considérer que l'essentiel avait été déjà fait d'autant plus que les élections communales du 03 juin 2005 avaient permis la désignation de l'administrateur communal et des membres du conseil communal qu'elle considère comme détenteur du pouvoir au niveau local. Il y a lieu de croire aussi que c'était dû au fait que le poste de chef de colline n'est pas très intéressant car il n' y a pas de rémunération substantielle.

Pour ce qui est de la participation féminine, il n'y a pas eu un grand écart mais quand même quelques femmes se sont faites élire. Pendant notre enquête, les femmes qui se sont faites élire nous ont avoué qu'elles étaient déconsidérées et parfois les gens ne s'empêchaient pas de dire qu'elles sont atteintes par la folie et qu'elles n'avaient pas de quoi à faire.

A la question de savoir si celles qui participaient à cela étaient celles qui n'avaient pas beaucoup à faire à la maison, on nous a répondu que cela n'était pas vrai. Les femmes qui s'étaient engagées dans cette lutte acharnée pouvaient s'arranger pour trouver le temps comme le dit cette enquêtée :

> « *Même si ce n'était pas facile pour les femmes, moi, j'ai participé lors de la campagne électorale. Comme j'étais touchée par les idées de certains hommes qui disent que les femmes ne sont capables de rien, je devrais me sacrifier corps et âme pour combattre cette exclusion et lutter pour la sauvegarde des droits de la femme et promouvoir son plein épanouissement* »[84].

[84] M.NGENDAHAYO, op.cit

Les femmes qui se sont faites élire nous ont révélé que la campagne leur a été très difficile car elles le faisaient à titre individuel. Et puis, elles avaient affaire à une population habituée à recevoir des boissons, de l'argent lors des meetings des élections précédentes. Cela serait d'ailleurs la raison majeure du faible taux de participation des gens pendant la campagne des collinaires. Cette enquêtée est plus explicite quand elle affirme :

> « *Nous manquions de moyens financiers pour faire la campagne car la femme burundaise n'a pas de mainmise sur le revenu familial. En plus de cela, faire le meeting à titre indépendant n'est pas chose facile car tu ne peux pas rassembler beaucoup de gens sans les moyens de communication contrairement aux candidats masculins qui pouvaient fréquenter les buvettes pour chercher l'électorat* »[85].

A côté de ces femmes qui avancent comme motif le manque de moyens il y en a d'autres qui se disent très surchargées par les travaux ménagers et par là ne trouvent pas du temps de participer aux activités à caractère politique. Ce sont les propos de cette enquêtée :

> « *Moi, je ne peux pas m'aventurer de participer à ce genre d'activités car je n'ai pas de temps à consacrer à la famille et aux activités politiques. C'est moi qui garde les enfants, qui prépare la nourriture, qui m'occupe des travaux champêtres, en général toute la famille est à ma charge* »[86].

Une autre catégorie des femmes est celle que nous pouvons qualifier de conservatrices car elles sont hostiles à ce genre d'activités. Ces femmes ne voient aucun intérêt à participer à la politique. C'est ce que nous dit cette enquêtée :

> « D*epuis les temps les plus reculés, une femme digne de son nom et de ses qualités de mère-ménagère, éducatrice des enfants ne peut pas oser sortir de l'enclos familial pour aller courir derrière les politiciens. C'est honteux pour son mari et pour sa famille* »[87].

[85] T.NIBARUTA, 40ans, cultivatrice, Buburu, le 21/7/2007
[86] M.NIMPAYE, 43ans, cultivatrice, Gatare, le 20/7/2007
[87] D.MBONDOGOTO, 63ans, cultivatrice, Gisozi, le 15/7/2007

Ces mêmes femmes vont jusqu'à affirmer que les femmes sont très émotionnelles et risquent de pardonner les fautifs. Cette idée épouse celle GUIONNET quand elle écrit :

> *« Les femmes ont une meilleure aptitude verbale et une plus grande réceptivité sensorielle, elles parlent plus facilement de leurs sentiments d'autant que dans leur cerveau, les centres du langage et ceux des émotions se superposent. Ce qui explique chez elles une certaine difficulté à séparer les sentiments de la raison »*[88].

Nous constatons que le grand défi qu'a connu la campagne électorale des collinaires est le manque de moyens nécessaires. Concernant la participation pour les femmes, nous remarquons qu'il y a des divergences. Pour les femmes instruites, elles affirment la nécessité d'y participer tandis que pour les illettrées, elles n'y voient aucun intérêt.

III.3.2. Comportement des intervenants

Concernant l'organisation et l'animation de la campagne électorale, différents intervenants autres que les candidats ont sous-estimé l'importance des collinaires. Il s'agit notamment de la CENI, de l'Administration et des électeurs. Face à cette situation, les candidats ont dû adopter des stratégies qui leur sort propres.

III.3.2.1 Comportement de la CENI

Partout où la COSOME a joué le rôle d'observateur il s'est révélé que la CENI a accordé peu d'importance à l'organisation de la campagne électorale des élections collinaires. La CENI a laissé tout le travail à la CECI, sans même lui accorder de moyens nécessaires à son action[89]. Ainsi, la population n'a pas reçu toutes les informations utiles quant à l'importance de la participation aux meetings des candidats.

[88] GUIONNET(C.), Féminin /Masculins : Sociologie du genre, Paris, Armand colin, 1990,p.32
[89] COSOME : Rapport sur le processus électoral au Burundi : 2004-2005, Bujumbura, Décembre, 2005, p.54

III.3.2.2. Comportement des électeurs

Dans toutes les collines de la commune Gisozi, lors des élections collinaires un constant se dégage : une faible affluence de la populations aux meetings, un faible engagement de femmes malgré la forte implication de l'unité électorale de l'ONUB qui avait organisé des journées spéciales de sensibilisation des femmes pour qu'elles élisent et surtout se fassent élire.

Contrairement à la campagne des communales où nos informateurs nous ont avoué qu'ils pouvaient participer aux meetings de plusieurs partis, tel n'était pas le cas pour les collinaires car les candidats se présentaient à titre indépendant.

Un autre élément à signaler selon nos informateurs, c'est que les femmes élues au conseil collinaire ont été élues grâce aux bonnes relations avec l'entourage et non pas parce qu'elles ont organisé des meetings pour vendre leurs programmes aux électeurs. Voilà les propos de cet interlocuteur :

> « *Les femmes élues dans le conseil collinaire sont celles qui, dans la vie de tous les jours, étaient considérées par la société de part leurs qualités. On ne les a pas élues parce qu'elles ont fait des meetings car à ce moment il n'était pas facile de faire un meetings à titre indépendant* »[90].

III. 3.2.3 Comportement des candidats conseillers de colline

Dans l'ensemble, les candidats aux élections collinaires ont respecté les dispositions de la loi électorale qui prescrivait que « *les candidats se présentent à titre indépendant et non à base des listes des partis politiques* »[91].

Concernant l'animation de la campagne, les candidats n'ont pas pu se manifester en meetings. La population a affiché un désintérêt à ce genre de manifestation. Face à ce manque d'engagement de la population, les candidats masculins ont dû recourir soit aux affiches publiques placées dans des lieux fréquentés par beaucoup de gens, soit au porte-à-porte pour demander les suffrages

[90] P. MUYAKANA, op.cit
[91]. Code électoral 2005, article 91,p.25

aux personnes visitées ou encore dans les buvettes et autres lieux hautement fréquentés comme les marchés.

Alors connaissant l'éducation traditionnelle d'une jeune fille et surtout les obligations d'une femme rurale, tous les moyens utilisés par les candidats masculins s'avéraient pratiquement impossibles pour les candidats féminins.
Face à cette situation, les femmes candidates ne s'étaient pas désistées, elles ont fait recours à leurs maris ou à leurs enfants qui étaient dans des établissements secondaires.

III.3.3 Les femmes de la commune Gisozi dans les élections collinaires

Le scrutin du 23 septembre 2005 n'a pas mobilisé beaucoup de personnes comme les scrutins précédents du fait que les candidats se présentaient indépendamment des partis politiques. La population tant masculine que féminine a relativisé l'importance des conseillers collinaires. Comme nous l'avons dit, la CENI a laissé tout le travail à la CECI sans lui accorder les moyens. Et puis, c'est dans des conditions difficiles que les candidats aux élections collinaires ont pu atteindre leurs objectifs car ils n'avaient pas de moyens pour tenir des meetings. Même si ce n'était pas du tout facile, il y a lieu de signaler que certaines femmes ont pu affronter nombre de défis et sont quand même arrivées à se faire élire au poste de conseiller collinaire comme le souligne cette enquêtée :

> « *Ce n'était pas facile pour nous du fait que nous nous présentons à titre indépendant et que la population était habituée d'avoir des boissons lors des élections précédents. Mais comme nous étions déterminées pour être élues nous avons utilisé tous les moyens disponibles afin d'atteindre nos objectifs* »[92].

[92] . B. NDAYISENGA, 42 ans, cultivatrice, Buburu, le 4/08/2007

Tableau 7 : Les femmes membres des conseils collinaires en commune Gisozi

N°	Nom et Prénom	Colline	Profession	Partis politiques
1	NAHIMANA Thérèse	BURURI	Couturière	MRC
2	NDAYISENGA Berthe	BURURI	Cultivatrice	MRC
3	NIMPA Judith	BUTEGANA	Cultivatrice	FRODEBU
4	NDUWIMANA Marie	GATARE	Enseignante	MRC
5	NINTIJE Jeanine	GATARE	Commerçante	MRC
6	NGENDAHAYO Marceline	GISOZI	Enseignante	MRC
7	NDAYIRAGIJE Spès Caritas	GISOZI	Enseignante	MRC
8	NIYONKURU Alice	GISOZI	Cultivatrice	UPRONA
9	HARAKANDI Déodette	MUSIMBWE	Cultivatrice	UPRONA
10	BIGIRINDAVYI Mélanie	NYAGAHWABARE	Cultivatrice	MRC
11	MBONIMPAYE Hélène	NYAKIRWA	Enseignante	MRC
12	NDIHOKUBWAYO Concilie	NYAKIRWA	Cultivatrice	MRC

Source : Archives de la commune Gisozi

Sur un total de 65 conseillers que compte la commune Gisozi il n'y a que 12 femmes soit 18,4% tandis que 53 sont masculins, soit 81,6%. Sur un total de 15 collines que compte la commune Gisozi, 7 seulement ont pu avoir une femme dans cet organe. Un autre élément à signaler c'est que la plupart des femmes élues dans cet organe sont celles qui habitent tout près du chef-lieu de la Commune Gisozi, donc sont proches du centre où se tenaient tous les meetings des différents partis politiques qui ont œuvré à Gisozi. Donc, la population de cette localité tant masculine que féminine était habituée à ce genre d'activité. C'est au chef-lieu de la commune que se trouvent le Lycée Communal de Gisozi, l'Ecole primaire de Gisozi et le centre de négoce. Par exemple, nous voyons que la colline Gisozi, sur un total de 5 conseillers, a aligné 3 femmes.

Les femmes avec qui nous nous sommes entretenues nous ont déclaré qu'elles ont compris la nécessité de cet organe de base comme le déclare cette enquêtée :

« *Nous avons compris le rôle primordial de cet organe de base. Tout commence à la colline et si nous avons beaucoup de femmes dans ce dernier, elles peuvent défendre les intérêts de leurs consoeurs. Par exemple s'il arrive qu'un mari veut faire du mal à sa femme, cette dernière peut se diriger vers cet organe parce qu'elle sait qu'il y a des femmes qui peuvent l'écouter et surtout la comprendre* ».[93]

Concernant la catégorie socio-professionnelle des femmes qui participent aux activités à caractère politique, c'est que ce sont des femmes qui ont des enfants qui peuvent s'auto-prendre en charge (c'est-à-dire que les grands peuvent encadrer les petits) ou bien qui ont la possibilité d'engager des travailleurs domestiques.

Comme nous l'avons souligné à côté du manque de moyens matériels qui est à l'origine du faible taux de participation des femmes, il y a aussi le fait de ne pas concilier les travaux ménagers et les tâches d'un conseiller collinaire pour certaines femmes comme le souligne cet enquêté :

« *Ces femmes croyaient au départ qu'elles vont bénéficier du salaire pour trouver les moyens qui allaient permettre leur libération en ce qui concerne les charges familiales ; c'est pourquoi au lieu de se présenter dans des réunions, elles préfèrent s'occuper des tâches qui leur sont assignées* »[94].

Par contre cet avis n'est pas partagé par les femmes élues parce qu'elles nous ont avoué qu'elles ne trouvent aucun problème à concilier leurs tâches avec leurs nouveaux engagements. Ce sont les propos de cette enquêtée :

« *La plupart des femmes manquent de volonté parce que la participation aux affaires politiques n'est pas un motif du non-accomplissement des travaux ménagers. Celles qui restent à la maison peuvent ne pas faire beaucoup de choses plus que moi qui suis membre du conseil. Je me rend aux travaux du conseil après avoir fait ce que je dois faire. Franchement parlant, je n'accuse aucun retard par rapport aux autres femmes.* »[95]

[93] S. NAHIMANA, 38 ans cultivatrice, Nyakirwa, le 31//2007
[94] Th. HAKIZIMANA, 43ans cultivateur, Gisozi, le 15/7/2007
[95] M. BIGIRNDAVYI ,38ans, cultivatrice, Nyagahwabare, le 21/7/2007

Comme nous venons le voir, beaucoup de femmes manquent de volonté pour s'adonner à la politique dès lors que tout est question d'organisation comme cela ressort des propos de cette interlocutrice.

III.3.3.1. Les opérations de vote des élections collinaires en commune Gisozi

D'une façon globale, les opérations de vote pour les collinaires se sont bien déroulées sauf qu'elles n'ont pas mobilisé beaucoup de personnes comme les élections précédentes. Les bureaux de vote ont respecté les consignes de l'ouverture et de la fermeture d'autant plus que les agents électoraux avaient déjà acquis de l'expérience. Cela dit, quelques irrégularités ont été enregistrées ici et là.

Les tentatives de tricherie étaient que le vote par procuration était autorisé aux électeurs analphabètes contrairement aux élections précédentes. Les tentatives de tricherie surtout pour les candidats masculins ont été observées comme l'expression de vote avec procuration mais sans présentation de carte d'électeurs, le refus de l'imposition de l'encre indélébile notamment pour pouvoir voter plusieurs fois. Cela s'est produit au bureau de vote de Gisozi.

III.4. Participation post-électorale des femmes de la commune Gisozi dans les différents organes élus.

La présentation des femmes au sein des partis politiques leur permet non seulement de faire entendre leur voix, mais également d'attirer l'attention du public sur leur préoccupation. Alors, au cours de ces dernières élections de 2005, nous avons assisté à une nette amélioration de la participation de la femme ce qui nous amène à analyser sa part dans les différents organes mis en place par lesdites élections.

III.4.1. Les femmes de la commune Gisozi dans le conseil communal.

Comme nous l'avons montré, le conseil communal qui compte au total 25 membres, nous avons 4 femmes seulement soit un taux de participation de 16%. Nous avons approché ces femmes élues pour savoir comment elles collaborent avec les hommes qui sont membres du conseil communal et elles nous ont répondu qu'elles n'ont aucun problème. Cet enquêté le dit mieux :

> « *Vraiment les femmes élues dans le conseil communal sont des femmes habiles. Même quand tu les regardes, elles méritaient d'être élues. Ce sont des femmes qui ont des idées mûres qui peuvent aider leurs consoeurs, que même lors des réunions leurs propositions sont souvent prises en considération par d'autres membres du conseil communal* »[96].

Nous constatons à travers ces idées que la prise de conscience de la femme commence à voir le jour, qu'il y a la volonté de l'associer dans la gestion de la chose publique au lieu de la reléguer au dernier rang. Le rôle de ces femmes élues est confirmé par les autres femmes qui sont dans des associations d'entraide mutuelle. Cette enquêtée le dit mieux quand elle déclare :

> « *Ces femmes élues nous sont d'une grande utilité, elles peuvent aller toquer à la porte de l'administrateur pour nous chercher des financements. Ce sont vraiment des leaders femmes qui se donnent corps et âmes pour faire avancer les autres femmes.* »[97].

III.4.2. Les femmes de la commune Gisozi dans le conseil collinaire.

Contrairement au conseil communal où les femmes n'ont pas connu de problèmes dans l'exécution de leur tâche, les femmes qui sont membres de conseils collinaires au départ ont rencontré la résistance des gens qui se disent investis Bashingantahe comme le déclare cet enquêté :

> « *Depuis longtemps, les femmes ne faisaient pas partie de l'institution d'Ubushingantahe, c'est pourquoi, nous leur demandons de s'occuper des affaires des leurs consoeurs au lieu de venir siéger avec ceux qui sont investis bashingantahe* »[98]

[96] R.NIRIKANA, 40ans, enseignant, Kibimba, le 13/7/2007
[97] A. NIJIMBERE, 43ans, cultivatrice, Gisozi, le 14/7/2007
[98] F. BATUNGWANAYO, op.cit

Nous avons approché une femme qui était membre du conseil collinaire pour nous enquérir de la situation, elles nous a répondu ceci :

> « *Ceux qui ont été investis bashingantahe, lors des différends ont l'habitude de demander des boissons communément appelées « agatutu k'abagabo ». Mais nous, nous n'exigeons pas ces boissons, c'est pourquoi ils ne veulent pas que nous siégions ensemble et nous obligent d'aller régler les conflits entre femmes* »[99].

Cette situation touchait aussi les hommes qui étaient élus mais qui n'étaient pas investis bashingantahe. Donc, il y avait un malentendu entre les bashingantahe qui sont investis et ceux qui étaient mis en place par les élections collinaires. Mais grâce à des réunions de sensibilisation sur le rôle que pourra jouer les conseillers collinaires les deux camps ont fini par s'entendre.

A la question de savoir comment ces femmes s'arrangent pour trouver le temps d'accomplir leurs différentes tâches, elles nous ont répondu que le chef de colline s'entend avec elles le jour qui les favorise tous pour la tenue de la réunion. Donc, il y a une parfaite collaboration entre les femmes et les hommes élus au conseil de colline.

En somme, ces femmes qui ont été élus sont appréciées par leurs consoeurs et disent que maintenant elles ont franchi un pas en avant surtout dans des travaux de développement. Nous remarquons aussi qu'il y a des femmes qui ne se préoccupent pas assez des affaires politiques en disant que la politique est réservée aux hommes. A côté de celles-ci, nous constatons qu'il y en a d'autres qui sont plus déterminées pour mener le combat jusqu'au bout.

99M.NGENDAHAYO, op.cit

CONCLUSION GENERALE

Tout au long de notre travail, il a été question de la présentation de la femme dans les différents domaines, sa place dans les différentes activités de la commune Gisozi et sa participation politique au cours des élections de 2005.

Dans le premier chapitre, nous avons montré que la femme reste éclipsée de la vie tant politique, sociale et économique au profit de l'homme. La femme a été considérée non comme un partenaire mais bien au contraire comme une femme de ménage. Les rôles assignés aux hommes et aux femmes sont spécifiques et différents. La famille en tant que instance de socialisation assigne différents statuts et rôle aux filles et aux garçons. Son rôle était celui de second réceptif mais sans initiative. Elle n'apparaissait pas publiquement, sa place lui était réservée dans l'intimité au foyer.

Dans le deuxième chapitre, nous avons montré que la femme se taille une place dans les activités socio-professionnelles en commune Gisozi. Nous avons montré aussi que la femme joue un rôle non négligeable dans l'évolution sociale et économique mais que sa place dans le secteur politique n'est pas du tout satisfaisante. Nous avons terminé ce chapitre par les diverses opinions des habitants de notre milieu d'étude sur la notion d'égalité-genre ainsi que leur appréciation en ce qui concerne les partis politiques. Ici nous avons souligné que les partis politiques ne réservent pas une place de choix aux femmes.

Dans le troisième chapitre, nous avons montré que les femmes de la commune Gisozi n'ont pas participé massivement à la campagne électorale des différentes élections. Les unes disent qu'elles n'ont pas de temps à consacrer aux activités politique au moment où d'autres affichent un désintéressement à ce genre d'activité en vont jusqu'à affirmer que la politique c'est pour les hommes qui cherchent des postes. Nous avons terminé ce chapitre par une évaluation de la participation politique post-électorale des femmes de la commune Gisozi dans les différents organes élus où nous avons montré que ces femmes jouent un rôle non négligeable.

En tout état de cause, nous ne pouvons pas oublier de souligner que les femmes de la commune Gisozi ont condamné énergiquement les Etats-majors des partis politiques qui les ont classées dans des positions moins favorables sur les listes bloquées. De même, elles condamnent le code électoral qui reste muet pour les élections communales et collinaires contrairement aux élections législative et sénatoriales où le quota de 30% était respecté.

Enfin, la volonté politique reste la condition *sine qua none* pour atteindre les objectifs fixés par les textes. Mais au-delà de la volonté politique, il faut une détermination, une combativité des femmes elles-mêmes. En effet, la participation conduit au pouvoir. Or, le pouvoir ne se donne pas sur un plateau d'or, il s'arrache. La balle est dans le cas des femmes ; à elles de jouer.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES GENERAUX

1. ALMOND (G.) et VERBA (S.), The civic culture revisited, Boston, little Brown, 1980.
2. AMOAKO (K-Y.), Le genre en Afrique, Addis-Abeba, CAA, 1965.
3. BRAUD (P.), La sociologie politique, 6ème éd., Paris, L.G.D.J, 2002.
4. CHESLER (P.), Les femmes et la folie, Paris, Payot, 1974.
5. EASTON (D.), Analyse du système politique, 1965. trad.Paris, Armand colin
6. DEBLE (I.), La scolarité des filles, Paris, UNESCO, 1990.
7. GAXIE(D.), La démocratie représentative, Paris, Montchrestien, 1996.
8. GUIYONNET (C.), Féminins/Masculins : Sociologie du genre, Paris, Armand. Colin 1990.
9. GRAWITZ (M.) et LECA (J.), Traité de science politique, vol.3, Paris, P.U.F., 1985.
10. HOUETO(C.), La civilisation de la femme dans la tradition africaine, Paris, Présence africaine, 1972.
11. JOSE (M.) et PAUL (H.), La femme dans la société, son image dans les différents milieux sociaux, Paris, CNRS, 1976.
12. KAUDJHIS-OFF (F.), Les droits de la femme en Côte d'Ivoire, Paris, Karthala, 1996.
13. KIERKEGAARD (D.), L'existence, Paris, P.U.F., 1972.
14. LAGROYE (J.), Sociologie politique, Paris, PFNSP, 1981.
15. LOMBROSSO (G.) et DEUTSCH (H.), Femme dans le monde, Paris, Seuil, 1973.
16. MARX (K.), Le capital, Paris, Edition sociale, 1961.
17. MABILEAU (A.), Introduction à la sociologie politique, T3, édition du Centre Universitaire de Polycopiage, Bordereaux, 1963.
18. MEAD (M.), Mœurs et sexualité en Océanie, Paris, Presse de Bernard Neyralles imprimerie Lescaret, 1982.
19. MILL (J-S.), L'asservissement des femmes, Paris, Payot, 1975.
20. PIRET (R.), La psychologie différentielle des sexes, Paris, P.U.F., 1973.
21. SCHWARTZENBERG(R-G.), Sociologie politique, 4ème édition, Paris, Montchrestien, 1988.

II. MEMOIRES ET THESE

1. BANDIRA (B.), L'évolution de la polygamie sous l'administration belge au Burundi (1931-1960), mémoire, université catholique de Louvain, 1971.
2. NAHAYO (F.), Les conditions de vie et les aspirations des parents à l'éducation de leurs enfants, le cas des paysans des collines du bloc théicole du Tora, Mémoire, UB, Bujumbura, 1982.
3. KIDUDA (P.), Le travail de la femme et l'éducation des enfants en milieu urbain, mémoire, UB, Bujumbura, Mars 1948.
4. NDIMURUKUNDO (N.), L'éducation de base au Burundi : Ecole primaire et école Yagamukama (1898-1973) structures fonctionnement et impact social, Thèse de doctorat de 3ème cycle, Université René Descartes, Paris, Sorbonne, 1986.
5. NKUNDWA (J.), Intégration de la femme burundaise dans la vie politique du pays durant en dernière décennie du xxème siècle : 1990-2000, Mémoire, UB, 2002.
6. NININAHAZWE(A.), La participation de la femme burundaise à la vie politique du début du xxème siècle à la fin de 1987, Mémoire, UB, Bujumbura, 1992.
7. NKURUNZIZA (J.C.), Evolution politique et économique du Bututsi-Buzibira (fin 19ème siècle-1956), Mémoire, UB, Bujumbura, février 1989.
8. NSAVYUMUGANWA (E.), Situation juridique de la femme en droit coutumier ancien, mémoire, UB, 1973.
9. NTIRUMERA (E.), La population de la commune Gisozi face à la théiculture : de la méfiance à l'adhésion, mémoire, UB, 1998.
10. ZIRIKUNAMA (C.), L'enseignement des filles au Burundi : de la décolonisation à la 3ème République, Mémoire, Bujumbura, UB, Mars 2000.

III. Les articles de revues

1. FELTZ(G.), « Impact missionnaire au carrefour des mentalités rurales et d'une modernité, le cas du Burundi (XIX-XXème siècle) », in UNIVERSITE DU BURUNDI, Question sur la paysannerie au Burundi, Buja, U.B, 1987.
2. NTABONA(A.), « Au Coeur du Burundi : le totalitarisme ethno-centriste, ses soubassements et ses conséquences », in Au Cœur de l'Afrique, T.62, n° 3-4 juillet 1994.
3. MAJANGANYA(C.), « Famille et fécondité du Burundi » in Au cœur de l'Afrique, n°3, Bujumbura, 1974.

IV. Rapports et documents divers.

1. CENI : Rapport sur le processus électoral du Burundi, Bujumbura 2004-2005.
2. COSOME : Rapport sur le déroulement des élections au Burundi, Bujumbura, décembre 2005.
3. KAGANAHE (D.), Manuel d'enseignant des droits de la personne Bujumbura, Mars, 1998.
4. BARINYUTURA (A.) et NDIKUMANA (U.), Plan d'Action National pour la mise en application du programme d'action de BEIJING, Bujumbura, 1998.
5. MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNALE, Recensement général de la population et de l'habitat, Bujumbura, 2008
6. NYANDWI (N.) et PANABEL (J.P.), Enquête sur la femme rurale dans la Province de Ngozi, CURDES et PROJET UNICEF, Bujumbura, 2005.
7. REPUBLIQUE DU BURUNDI : Code électoral du Burundi, Bujumbura, 2005
8. REPUBLIQUE DU BURUNDI : Constitution nationale du Burundi, 2005.

ANNEXES

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Nom et Prénom de l'enquêté :
Age de l'enquêté :
Fonction de l'enquêté :
Colline ou lieu de résidence de l'enquêté :

Q1. Trouvez-vous que les femmes sont capables d'occuper tous les postes de directio que les hommes ? (Mubona abakenyezi bashobora kurangura amabanga yo gutwar nk'abagabo ?).

Q2. Les travaux ménagers ne constituent pas un frein pour la participation féminine au affaires politiques ? (Mbe ibikorwa vyo mu rugo ntibibera intambamyi umukenyezi ng ntaseruke muvya poritike ?).

Q3.Ya-t-il des activités professionnelles qui conviennent plus à la femme qu'à l'homme (Hari ubuzi mubona kubwanyu bubereye abagore gusumba abagabo ?)

Q.4. Pensez-vous que la femme est capable d'exercer une même activités que l'homme (Mwiyumvira ko umugore ashoboye gukora akazi kamwe n'umugabo ?)

Q.5. Est-que la femme ne contribue pas à freiner son émancipation dans le domai politique ?(Mbega umukenyezi ntiyoba yibera intambamyi muvy-iterambere mu v politique ?)

Q.6. Que pensez-vous des partis politiques ? (Mwiyumvira iki kuvyerekeye imigambwe

Q.7. Qu'est ce qui a poussé ou motivé votre adhésion au parti politique ? (Ni igiki c catumye mwinjira mu mugambwe ?)

Q.8. Comment considérez-vous des gens qui ne sont pas de votre parti ? (Murabana ç n'abo mudasangiye umugambwe ?)

Q.9. Quels sont les partis que vous avez connu dans votre commune pendant la compagne électorale ?(Ni iyihe migambwe yaje kwiyamamaza ng'aha iwanyu ?)

Q.10. Est-il nécessaire qu'une femme doit demander l'avis de son mari pour se faire inscrire sur la liste des candidats aux élections ? (Birakenewe ko umukenyeziii abanza jkubaza umugabo wiwe kugira yitoze mu nzego ?).

Q.11. Que ditez-vous des meetings de partis politiques ? (Muvuga ibiki kuvyerekeye imyiyamamazo y'imigambwe ?).

Q.12. Comment la campagne électorale de 2005 s'est déroulé ici chez vous (Imyiyamamazo ya 2005 yagenze gute aha iwanyu ?).

Q.13. Les femmes ont-elles participé dans la campagne ? (Abakenyezi baritavy imyiyamamazo ?).

Q.14. Commennt étaient-elles considérées par leurs consoeurs ? (Mbega barabana gu na bagenzi babo ?)

Q.15. La campagne électorale a-t-elle perturbé les activités quotidiennes ici chez vous Mbega ah'iwanyu imyiyamamazo yarahagaritse ibikorwa vya misi yose ?)

Q.16. Pendant la campagne, les biens de l'Etat ont été utilisés par les détenteurs pouvoir ? (Mugihe c'imyiyamamazo, uburyo bwa leta bwarakoreshejwe n'abatware ?)

Q.17. Pendant les élections, n'avez-vous pas voté selon les relations existant er vous ?(Mbega ntimwoba mwatoye mukwirikije ibibahuza canke imigenderanire iri ha yanyu ?).

Q.18. Est-ce que les femmes n'ont pas été défavorisée par les listes bloquées (Mb abakenyezi ntiboba baracinyijwe n'urutonde rwugaye ?).

Q.19. Que pensez-vous de l'égalité genre ?(Mwiyumvira iki kuvyerekeye ukungana kw'abagabo n'abakenyezi ?)

Q.20. Est-ce que la femme et l'homme sont égaux en fait comme en droit ?(Mbega umukenyezi n'umugabo boba bangana mu vy'amategeko ?)

Q.21. Les femmes élues ne s'acquittent –elles pas convenablement de leurs tâches au même titre que les hommes ? (Abakenyezi batowe ntibakora ivyo bajejwe neza nk'abagabo ?).

Q.22. Est-ce que dans une réunion, les décisions prises par les femmes élues sor respectées par les autres membres du conseil ?(Mbega ingingo zifashwe n'abakenye batowe zirubahirizwa n'abandi bari kumwe mu nzego ?)

Liste des enquêtés

N°	Nom et Prénom	Age/ans	sexe	fonction	Collines ou lieu de résidence de l'enquêté	Date de l'enquête
1	MUYANDA Venant	56	M	Eleveur	Buburu	13/07/2007
2	NTAMAGARA Dismas	37	M	Comptable	Rweza	10/07/2007
3	HICINTUKA Vénant	43	M	Enseignant	Buburu	13/07/2007
4	BATUNGWANAYO François	53	M	Eleveur	Gatare	23/07/2007
5	SIYOMVO Calénie	38	F	Cultivatrice	Musimbwe	20/07/2007
6	NIYUHIRE Thérèse	53	F	Cultivatrice	Musivya	17/07/2007
7	NIYONIZIGIYE Mathilde	39	F	Infirmière	Kibimba	22/07/2007
8	NIJIMERE Adela	35	F	Cultivatrice	Rweza	10/07/2007
9	NAHAYO Cartas	40	F	Enseignante	Gisozi	15/07/2007
10	NIJIMBERE Adélaïde	33	F	Cultivatrice	Gisozi	15/07/2007
11	NIBIKANA Rénovât	40	M	Enseignant	Kibimba	13/07/2007
12	BIGIRINDAVYI Mélanie	38	F	Cultivatrice	Nyagahwabare	21/07/2007
13	NAHIMANA Spès	38	F	Cultivatrice	Nyakirwa	31/07/2007
14	HAKIZIMANA Tharcisse	43	M	Cultivatrice	Gisozi	15/07/2007
15	MUYAKANA Pièrre	45	M	Cultivatrice	Gatare	03/07/2007
16	NDAYISENGA Belthe	42	F	Cultivatrice	Buburu	04/08/2007
17	MBONDOGOTO Domine	63	F	Cultivatrice	Gisozi	15/07/2007
18	NIMPAYE Mélanie	43	F	Cultivatrice	Gatare	20/07/2007

19	NIRAGIRA Dorothée	42	F	Cultivatrice	Gatare	23/07/2007
20	BASABAKWINSHI Godéberthe	40	F	Enseignante	Gisozi	15/07/2007
21	MUYANDA Thomas	60	M	Eléveur	Musivya	12/07/2007
22	NGENDAHAYO Marcelline	43	F	Enseignante	Gisozi	25/07/2007
23	NAHABANDI Véronique	50	F	Cultivatrice	Kiyange	20/07/2007
24	NIYONDIKO Consolate	39	F	Infirmière	Ndava	11/07/2007
25	NIJIMBERE Cassilde	40	F	Cultivatrice	Butegana	04/08/2007
26	KABAYABAYA Marc	44	M	Cultivateur	Mugero	04/08/2007
27	NAHAYO Jeanne	36	F	Infirmière	Kibimba	17/07/2007
28	NZOBONIMPA Euphémie	56	F	Cultivatrice	Gatare	20/07/2007
29	NAHIMANA M.Thérèse	36	F	Commerçante	Gisozi	15/07/2007
30	HORUGAVYE Mathias	46	M	Infirmier	Gisozi	15/07/2007
31	KANKINDI Rose	32	F	Encadreuse	Gisozi	15/07/2007
32	NTAHONKIRIYE Laurent	37	M	Enseignant	Gisozi	15/07/2007
33	BARIKWINSHI Gervais	43	M	Comptable	Gisozi	15/07/2007
34	NIRAGIRA Louis	40	M	Enseignant	Kibimba	13/07/2007
35	KARIBUHWE Pierre	45	M	Commerçant	Rutegama	24/07/2007
36	NDIKUMWENAYO Léonie	46	F	Cultivatrice	Gisozi	15/07/2007

37	NDIKUMANA Mélance	81	M	Cultivateur	Musimbwe	20/07/2007
38	INABONGE Candide	40	F	Cultivatrice	Kiyange	02/08/2007
39	NTASHAYA Antoine	53	M	Cultivateur	Nyamiyaga	17/07/2007

Liste des membres des conseils collinaires en commune Gisozi

N°	Collines	Nom et prénom	Sexe
1	Buburu	HAKIZIMANA Etienne	Masculin
		NAHIMANA M.Thérèse	Féminin
		BIZIMANA Damas	Masculin
		KAMBIKIYE Sabin	Masculin
		NDAYISENGA Berthe	Féminin
2	Rutegana Nord	BAYIRINDIRE Bernard	Masculin
		HORUGAVYE Silas	Masculin
		BISEKERE Emile	Masculin
		NIMPA Judith	Féminin
		NDAHANAMIWE Marcel	Masculin
3	Butegana Sud	NDAYIRAGIJE Paul	Masculin
		BAZOMPORA Pascal	Masculin
		RWABIZA Gérard	Masculin
		NIYONGERE J.Claude	Masculin
		YAMUREMYE Bernard	Masculin
4	Gatare	BAHENEGUSA Lazare	Masculin
		YAKANA Cyprien	Masculin
		NDUWIMANA Marie	Féminin
		NINTIJE Jeanne	Féminin
		GAHUNGU Aloys	Masculin
5	Gisozi	SHANO Grégoire	Masculin
		NGENDAHAYO Marcelline	Féminin
		NDAYIRAGIJE Spès Caritas	Féminin
		NIYONKURU Alice	Féminin
		MBONINDAVYI Salvator	Masculin
6	Kibimba	BASABA Charles	Masculin
		NKENGUJE Ernest	Masculin
		NYABUSA Simon	Masculin
		IRAMBONA J.Marie	Masculin
		NYAMUDA Patric	Masculin
7	Kiyange	MAZURU Jérémie	Masculin
		BATUNGWANAYO Patrice	Masculin
		BUCANKURA Sylvestre	Masculin
		MPABANYANKA Michel	Masculin
		BIDONGE Michel	Masculin
8	Musimbwe	BARENGENSABE Daniel	Masculin
		NZOSABA Daniel	Masculin
		NTAHEREZO	Masculin
		HAJAYANDI Séverin	Masculin
		HARAKANDI Déodethe	Féminin
9	Musivya	NKOROKA Daniel	Masculin
		NDAGIJIMANA Jean Claude	Masculin
		MUNI Sylvestre	Masculin
		BAGORIZAMBA Joseph	Masculin

		NDUWAYO Salvator	Masculin
10	Ndava	NDIKURIYO Albert	Masculin
		KAZABUKEYE Pascal	Masculin
		NDORIMANA Adrien	Masculin
		KARERWA Juvénal	Masculin
		NYAMUTURA Arthémon	Masculin
11	Nyagahwabare	MAHEMBE Didace	Masculin
		NGENZWANAYO Elie	Masculin
		BIGIRINDAVYI Mélanie	Féminin
		HAJAYANDI Josseph	Masculin
		BANYAKUBUSA Joseph	Masculin
12	Nyakirwa	RUMBETI Lucien	Masculin
		NTAGWARARA Alexandre	Masculin
		MUSOTA Cyprien	Masculin
		BONIMPAYE Hélène	Féminin
		NDIHOKUBWAYO Concilie	Féminin
13	Nyamiyaga	MAYOYA Gervais	Masculin
		KATIHABWA	Masculin
		NTIRYEGURA Michel	Masculin
		GAHUNGU Pierre	Masculin
		GASHIKUZI Elie	Masculin
14	Rweza	KATIHABWA Aloys	Masculin
		NGOWENUBUSA Juvénal	Masculin
		GAPIRIPIRI Marcien	Masculin
		SIMBANANIYE Joseph	Masculin
		NSABIMANA Gordien	Masculin